

L'Accent sur l'Actu'

NUMÉRO 35 | JUILLET 2024

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



Bel été !

**Un livre et
un arbre pour
s'épanouir**
page 4

**La préservation
de nos terres
agricoles...**
page 27

**Citoyenneté et
Multiculturalisme**
page 38

Feu d'artifice du 13 juillet 2024

Sommaire

- p. 1 Édito
- p. 2-3 Questions au Maire
- p. 4 Un livre et un arbre pour s'épanouir
- p. 5 Une invitation à l'imaginaire pour les tout-petits
- p. 5 Prix Littéraire jeunesse des Grandes Terres
- p. 6 L'EN quitte l'école René Cassin pour de nouveaux bureaux
- p. 7 Relocalisation du RPEI, une étape vers l'agrandissement de la crèche
- p. 8 Travaux à l'école maternelle pendant les vacances d'été
- p. 9 L'école René Cassin fête l'olympisme à travers l'art !
- p. 10-11 Bilan de fin d'année scolaire, des réalisations et des projets innovants !
- p. 12 Félicitations aux futurs collégiens de l'école René Cassin !
- p. 13 Bilan des actions « Sécurité routière » au collège Charles de Gaulle
- p. 14 Le voyage éducatif des jeunes du CME, au Marché de Gros de Corbas
- p. 15 De la sérénité des vacances à la sensibilisation d' « Octobre Rose »
- p. 15 La Semaine Bleue 2024
- p. 16 La commune renforce sa sécurité avec la vidéosurveillance connectée à Mions
- p. 17 Rejoins les Cadets de la Gendarmerie du Rhône pour une douzaine de jours !
- p. 18 Informations concernant les interventions réalisées sur notre commune par la gendarmerie de Saint Laurent de Mûre
- p. 19 Que fait la Région en matière de sécurité ?
- p. 20-21 La lutte contre la circulation des poids lourds sur la route de Givros
- p. 22 Bientôt, un nouveau visage pour l'entrée de notre village
- p. 23 Travaux de la zone d'activités des Portes du Dauphiné
- p. 24 Fin de chantier : Square Lauchringen
- p. 25 Fin de chantier : Rue des Acacias
- p. 26 Serge Piolat, Référent SAFER, une voix pour l'agriculture sur notre territoire
- p. 27 La préservation de nos terres agricoles est un engagement municipal
- p. 28-30 Qualité de l'air et agriculture : enjeux de développement durable dans la CCEL
- p. 31 L'énergie solaire : une énergie durable, économique et responsable
- p. 32 Les jobs d'été, une opportunité enrichissante pour les jeunes
- p. 33 Échos du passé et sources d'inspiration
- p. 34 Un été en musique !
- p. 35 Soirée cinéma en plein air au château de Rajat, une magie estivale !
- p. 36 Jumelage Mezzago
- p. 36 Fête Nationale
- p. 37 Expo Photos "L'énergie en mouvement"
- p. 37 Les Journées du Patrimoine
- p. 38-45 Repenser la citoyenneté dans une Europe multiculturelle, c'est à la fois un défi et une opportunité **LES CARNETS DE LA CITOYENNETÉ**
- p. 46-47 Faits marquants de Fin Avril à Juillet 2024
- p. 48 Tribune des élus
- p. 49 C'est la vie
- p. 50 Forum des associations

L'Accent sur l'Actu'
le magazine d'informations
de la commune

N° 35
Juillet
2024

Hôtel de Ville

5-7 Rue Émile Vernay



04 72 48 09 99



mairie@

mairie-stpierredechandieu.com



www.mairie-stpierre
dechandieu.com



MairieStPierredeChandieu

Horaires d'ouverture au public :

Lundi
9h-12h et 13h30-18h30
Mardi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h00

Édito

Jamais depuis l'avènement de la 5^{ème} République, des scrutins n'auront autant semé le doute et la confusion que ceux des élections européennes du 9 juin, puis des législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet !

À bien des égards, ils interrogent. D'abord sur un vote sanction des politiques intérieures menées en France depuis quelques années et qui, pour bon nombre d'entre elles, n'ont pas grand-chose à voir avec les enjeux de construction de l'Europe qui étaient pourtant au cœur de l'élection du 9 juin. Ensuite par un clivage de l'électorat vers les partis placés aux extrêmes de l'échiquier politique, confirmé les 30 juin et 7 juillet, dont les valeurs humanistes, les programmes et les arguments sont très éloignés des piliers fondateurs de la République : liberté, égalité, fraternité.

Les élections législatives ont confirmé nos craintes et un score inédit des extrêmes dans notre village. Cette forte progression doit nous interroger collectivement.

Comment en effet imaginer une France, privée de ces trois piliers, qui pourra asseoir son rayonnement tant sur la scène internationale, qu'auprès des investisseurs, des banques centrales et de tous ceux qui contribuent à l'attractivité de notre pays ? Si la colère s'est exprimée en un seul jour dans les urnes, ses effets délétères sont à redouter à plus long terme et c'est là ma principale inquiétude.

Notre village a toujours cultivé le bien vivre et l'accueil de toutes les populations, jeunes ménages, entrepreneurs, acteurs de la diversité culturelle, récemment des réfugiés Ukrainiens. Il a toujours favorisé l'intégration responsable, sans complaisance idéologique mais en faisant en sorte que chacun trouve sa juste place et se donne les moyens de s'épanouir. Bien qu'aux portes d'une des plus grandes métropoles de France, il n'en connaît aucun des phénomènes qui alimentent habituellement les rubriques « faits divers » ou « faits de société ».

Comment dans ces conditions, imaginer que les actions locales que nous mettons en œuvre quotidiennement, tant en matière d'aménagement urbain, de préservation de l'environnement, de sécurité de proximité, de cadre de vie, de vie culturelle diversifiée, de défense d'une agriculture locale et responsable, de politique jeunesse, etc., soient demain soumises à des législateurs hors sol et à des idéologies qui n'ont rien en commun avec Saint Pierre de Chandieu, son histoire et son avenir ?

À l'orée d'un été qui laissera probablement un goût amer, notre équipe municipale restera plus que jamais mobilisée pour que le bien vivre ensemble conserve tout son sens et pour que nous gardions le plaisir de nous retrouver au fil des mois à l'occasion de manifestations diverses et variées.

Avec tous mes sentiments républicains. ■

Votre Maire dévoué,

Raphaël IBANEZ



Directeur de Publication : Raphaël IBANEZ
Conception/Mise en page : Service Communication
Photos : Service Communication/Pixabay/FreePik - sauf mention
Impression : Atelier Michaud - Tirage : 2 200 exemplaires.

Questions au Maire



Monsieur le Maire, les pluies des derniers mois ont causé des perturbations de circulation et des coulées de boue sur nos routes. Quelles mesures allez-vous prendre ?

Saint Pierre de Chandieu est une commune très vaste, avec 80 kilomètres de routes et plusieurs bassins versants. Depuis plusieurs années, nous avons entrepris des travaux significatifs et coûteux dans plusieurs secteurs de notre village. Par exemple, le chemin de Satolas qui protège les lotissements voisins en déversant les eaux pluviales de l'autre côté de la départementale, le bas du Cros Cassier qui canalise les eaux de cette zone densément urbanisée vers le bassin du collège et l'hypercentre de notre village où nous avons multiplié les avaloirs et les puits perdus, parmi bien d'autres initiatives.

Cependant, lorsque des intempéries extrêmes se produisent, avec des précipitations équivalentes à un mois de pluie en 24 heures, et ce à plusieurs reprises, il est difficile de gérer ces événements.

Pour les zones plus reculées, comme le chemin de la chapelle Saint Thomas ou le chemin des Crêtes, une étude sur le déversement des eaux boueuses en collaboration avec les agriculteurs de notre village est en cours. La réfection des chaussées est également un aspect important de notre plan de lutte contre les inondations. ■

La suppression des passages à niveaux 12 et 14 va-t-elle modifier le plan de circulation entre Saint Pierre de Chandieu, Saint Laurent de Mure, Saint Bonnet de Mure et Grenay ?

Oui, car depuis plusieurs mois, SNCF Réseau travaille sur la suppression de deux passages à niveau dans notre territoire pour des raisons de sécurité et de régularité. Une enquête publique a été ouverte, révélant plusieurs points importants à gérer. Un rond-point sera donc construit à l'intersection du chemin de Satolas et de la route d'Heyrieux, améliorant significativement la sécurité et le confort des usagers qui traversent la route d'Heyrieux, où la vitesse excessive des véhicules provoque souvent de longs temps d'attente. Le chemin de Satolas sera entièrement réaménagé et les chemins latéraux entre le passage à niveau n°13 et l'ancien passage à niveau n°14 seront asphaltés pour faciliter la circulation et éviter que les voitures ne pénètrent dans les lotissements de Saint Laurent de Mure. Nous espérons que les travaux débiteront après les vacances d'été. Ils seront réalisés par la CCEL, avec l'accord de la commune de Saint Pierre de Chandieu et du Département du Rhône. ■



Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est en cours d'élaboration par les élus du SEPAL et de la métropole. Quels en seront les impacts pour notre commune et notre territoire ?

Actuellement, le SCOT de l'agglomération lyonnaise fait l'objet de discussions approfondies, marquées par de nombreuses réunions d'élus et des consultations publiques organisées à travers tout le département. Ces discussions visent à définir les grandes orientations en matière de développement territorial pour les années à venir. Cependant, plusieurs sujets suscitent des divergences notables, notamment en ce qui concerne l'habitat, les zones économiques et l'urbanisme.

Pour notre secteur, ces enjeux sont particulièrement cruciaux. La Communauté de communes de l'Est Lyonnais, à laquelle nous appartenons, ainsi que la Communauté de communes des Pays de l'Ozon, insistent sur la nécessité d'un traitement distinct, avec un zonage adapté à nos spécificités locales. Il serait inconcevable que nos deux territoires soient soumis aux mêmes règles d'habitat et d'urbanisme que des villes comme Lyon ou Villeurbanne, compte tenu des différences significatives en termes de densité, de besoins et de projets de développement.

En effet, nos communes ont des caractéristiques uniques et des besoins particuliers qui doivent être reconnus et pris en compte dans le SCOT. Par exemple, en matière d'habitat, nous pourrions avoir besoin de plus d'espaces verts et de logements individuels, contrairement à des zones urbaines plus denses qui privilégient les logements collectifs. De même, pour le développement économique, nos zones peuvent nécessiter des infrastructures spécifiques pour attirer et soutenir les entreprises locales, ce qui diffère des zones urbaines plus industrialisées ou tertiaires.

C'est pourquoi nous restons vigilants et déterminés à obtenir gain de cause. Nous continuerons à défendre nos intérêts lors des réunions et des consultations, en mettant en avant les particularités de notre territoire et en insistant sur un zonage qui reflète nos besoins réels. Notre objectif est d'assurer un développement harmonieux et durable qui respecte notre identité et favorise la qualité de vie de nos habitants. ■



Un livre et un arbre pour s'épanouir

La municipalité et le Département du Rhône ont invité les parents ayant eu un enfant en 2023, à un double événement pour célébrer l'arrivée de celui-ci !

Depuis 2 ans, la municipalité réalise une action porteuse de sens en plantant un arbre pour chaque naissance. Les parents ayant eu un enfant en 2023, ont été conviés à venir en choisir un et à le nommer au nom de leur enfant. Cette année ce sont 37 arbres d'essences différentes qui ont été plantés dans un espace dédié, situé entre le chemin de la Madone et le Cadran 2.

Ce geste symbolique favorise non seulement l'épanouissement de notre environnement, mais immortalise également cet événement si important dans la vie d'une famille.

En parallèle de cette action et depuis plusieurs années, le Département du Rhône accompagne l'enfant dans la découverte des mots, des sons, des images et du monde, en offrant à tous les enfants de 0 à 3 ans un album.

Cette année c'est celui de Julie COLOMBET, auteure-illustratrice jeunesse régionale, « *Viens mon bébé* » qui leur a été offert. Cet ouvrage s'inscrit dans l'opération nationale « *Premières Pages* » portée par le Ministère de la Culture, visant à sensibiliser à la lecture et à éveiller la curiosité dès le plus jeune âge. ■



À l'attention des parents qui n'étaient pas présents ce jour-là.

Si votre enfant est né en 2023, nous vous proposons de vous rendre en mairie, où une enveloppe avec le matériel nécessaire vous sera remise, afin que vous puissiez également lui choisir un arbre.



Une invitation à l'imaginaire pour les tout-petits

Le 11 juin, la médiathèque municipale a proposé aux tout-petits (0-3 ans) un spectacle intitulé « *Petit Poet'* », une création d'Aurélié LOISEAU librement inspirée de l'album de Julie COLOMBET « *Viens mon bébé ! Come along my Baby* ». Ce fut un tel succès qu'une deuxième séance a dû être organisée. La première représentation était offerte par la médiathèque du Département du Rhône, tandis que la seconde était parrainée par la municipalité.

Les tout-petits, accompagnés de quelques parents et principalement par le personnel de la crèche ou leur assistante maternelle, avaient tous leurs sens en éveil devant ce spectacle merveilleusement mis en scène par Aude MAURY.

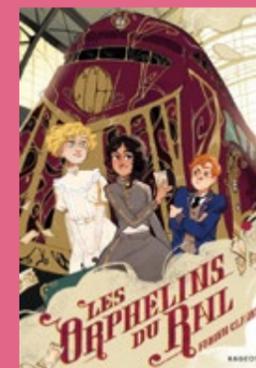
Une belle entrée dans l'imaginaire et le monde des mots, proposée par la conteuse Aurélié LOISEAU.

Les deux séances, entièrement complètes, ont permis d'accueillir 65 tout-petits et 30 adultes (hors organisateurs).

Ce fut un moment fort de partage, grandement apprécié de tous ! ■



Le lauréat 2023-2024 est Fabien CLAVEL pour son roman « *Les orphelins du rail* »



Le Prix Littéraire jeunesse des Grandes Terres, un événement annuel autour du livre et de la lecture

Le projet de ce prix littéraire qui a été créé il y a 6 ans, a été initié par les bibliothécaires et la professeure documentaliste du collège et s'inscrit dans une liaison inter-cycle CM2-6^{ème}, impliquant diverses écoles et médiathèques des communes liées au collège Charles de Gaulle.

Objectifs du Prix Littéraire

L'objectif pédagogique du prix littéraire est de stimuler le goût de la lecture chez les jeunes, de leur faire découvrir des œuvres récentes, de permettre la rencontre avec des auteurs, de développer leur sens critique et de les sensibiliser à l'importance du vote pour désigner un livre lauréat.

Territorialement, il vise à créer un événement annuel autour du livre, à favoriser la coopération entre professionnels et à renforcer les liens entre les enfants de CM2 et 6^{ème}. Piloté par les bibliothécaires et la documentaliste avec l'aide possible de bénévoles, le projet sélectionne des titres selon des critères précis et l'acquisition de plusieurs exemplaires pour assurer une bonne circulation des livres dans chaque classe de CM2.

Tous les enfants de CM2 de Saint Pierre de Chandieu, de Toussieu et de Chaponnay et tous les enfants de 6^{ème} du Collège, ont participé à ce prix littéraire. ■

L'IEN quitte l'école René Cassin pour de nouveaux bureaux



Depuis près de 8 ans, l'école René Cassin accueille dans ses locaux les bureaux de l'Inspection de l'Éducation Nationale (IEN). Situé dans la tour du bâtiment B, cet espace redevient un espace intégré de l'école.

Toutefois, afin d'optimiser l'utilisation des locaux scolaires et de répondre aux besoins des élèves et des enseignants, la municipalité a décidé de réaménager ces lieux. Dorénavant, l'IEN disposera de nouveaux bureaux modernes et fonctionnels situés au sein du parc de Rajat, à côté de la bibliothèque. Ce déménagement permettra de récupérer de l'espace dans l'école René Cassin, facilitant l'organisation des activités pédagogiques et les futurs besoins de classes supplémentaires.

Nous remercions toutes les parties impliquées pour leur coopération et leur compréhension dans cette transition importante. Ensemble, nous continuons à œuvrer pour le bien-être et la réussite de nos enfants.



Inspection de l'Éducation Nationale
21 chemin de Rajat
69780 Saint Pierre de Chandieu

04 72 80 67 67
ce.0693210p@ac-lyon.fr



Relocalisation du RPEI, une étape vers l'agrandissement de la crèche

Le Relai Petite Enfance Intercommunal (RPEI) va déménager durant l'été dans les locaux du Centre de Loisirs, une décision prise en accord avec les usagers des deux établissements pour un accueil toujours de qualité adapté aux jeunes enfants, car c'est un espace qui leur sera exclusivement dédié.

En outre, ce déplacement stratégique permet de libérer des espaces, ouvrant ainsi la voie à l'agrandissement de la crèche.

Cette initiative reflète notre engagement à améliorer les infrastructures et les services pour les familles de notre commune.

Nous tenons à remercier tous les usagers pour leur compréhension et leur soutien dans ce projet. Ensemble, nous construisons un environnement accueillant et adapté aux besoins de nos tout-petits.



Qu'est-ce qu'un RPE ?

Les Relais Petite Enfance, anciennement appelés Relais Assistants Maternels (RAM), sont des structures locales mises en place pour répondre aux besoins des familles et des professionnels de la petite enfance. Ils aident les parents dans la recherche d'un mode de garde, ils participent à la valorisation et à la professionnalisation du métier d'assistante maternelle et proposent des formations, des conférences et des ateliers pour améliorer les compétences des professionnels de la petite enfance. Pour les enfants, les activités et les ateliers proposés favorisent leur épanouissement, leur socialisation et leur développement global.

Le RPEI en quelques chiffres...



Nombre d'assistantes maternelles accueillies sur le relais :

49 sont inscrites pour l'année 2024-2025, dont 19 à Saint Pierre de Chandieu, 15 sur le relais la Marelle Muroise à Saint Bonnet de Mure et 15 à Saint Laurent de Mure.

Sur la période citée, 43 assistantes maternelles différentes ont participé aux temps collectifs sur les relais dont 18 assistantes maternelles de Saint Pierre de Chandieu et 25 assistantes maternelles de Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure.



Nombre d'enfants inscrits :

180 enfants ont bénéficié d'un temps collectif (112 enfants sur le relais la Marelle Muroise et 68 enfants sur le relais la Marelle de Saint Pierre de Chandieu).



Temps collectifs du relais :

Le relais a mis en place 34 temps collectifs sur notre commune et 64 temps collectifs sur Saint Laurent de Mure.



Les travaux s'accélèrent à l'école maternelle pendant les vacances d'été

Les vacances d'été sont souvent synonymes de repos et de détente, mais pour l'école maternelle, elles sont une période d'intense activité.

En effet, les travaux de rénovation entrepris depuis plusieurs mois s'accélèrent pour atteindre leur phase finale. L'objectif est clair, offrir aux enfants et aux enseignants des locaux thermiquement isolés et prêts à accueillir la rentrée de septembre dans les meilleures conditions.

La prochaine étape concerne les travaux intérieurs de l'école, incluant la rénovation des éclairages avec des luminaires LED, la création d'un réseau de chauffage par radiateurs raccordés à la production de chaleur du groupe scolaire de l'élémentaire et l'installation d'une centrale de traitement d'air pour renouveler l'air dans tout le bâtiment. Durant l'été, des stores seront installés sur les fenêtres et des travaux de rénovation (placoplâtre et peinture) seront effectués. Une isolation extérieure sera également posée pour améliorer le confort thermique en été et en hiver. Quelques travaux extérieurs sont prévus pour les vacances de la Toussaint et ponctuellement entre septembre et novembre.



Subvention de l'État

L'enveloppe financière allouée à ces travaux s'élève à 419 647 € HT. La municipalité a bénéficié d'une subvention de l'État d'un montant de 293 789 €, permettant ainsi de couvrir une grande partie des coûts.

Rappelons que ces travaux d'isolation et de changement de chauffage ont des impacts significatifs dans trois domaines clés :



La performance environnementale :

Les nouvelles installations permettront de réduire drastiquement la consommation énergétique de l'école.



L'adaptation au changement climatique :

En améliorant l'isolation thermique, l'école sera mieux préparée pour faire face aux variations climatiques, assurant ainsi un environnement stable et confortable tout au long de l'année.



L'amélioration du cadre de vie :

Tant pour les enfants que pour les enseignants, les nouveaux aménagements offriront un cadre plus sain et agréable. L'installation d'une ventilation double flux améliorera considérablement la qualité de l'air intérieur.

En termes de consommation énergétique, ces améliorations se traduiront par des économies substantielles. Outre le gain de 88 % sur la consommation énergétique, une réduction de 30 % de l'empreinte carbone est également prévue.

Ces chiffres témoignent de l'engagement de la commune à mener une politique environnementale responsable et durable.

La fin des travaux prévue pour septembre marque une étape importante dans l'amélioration des infrastructures scolaires de notre commune. Nous nous réjouissons de pouvoir offrir à nos jeunes élèves un environnement optimal pour leur épanouissement et leur apprentissage, tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels. ■



L'école René Cassin fête l'olympisme à travers l'art !

L'école René Cassin a organisé une exposition des réalisations créées dans le cadre du projet sur l'olympisme et le paralympisme, du 21 au 27 mai, dans la salle multi-activités de l'établissement.

De magnifiques sculptures de sportifs en action, réalisées en fil de fer et en plâtre avec l'aide de la plasticienne Sylvie SEDILLOT, ont été réalisées par deux classes de CP. Deux séances en classe ont été nécessaires pour élaborer ces impressionnantes œuvres en volume !

Par ailleurs, des dessins de Street art* représentant diverses épreuves des jeux olympiques, réalisés par une classe de CM1, ainsi que quelques œuvres d'autres classes sur les mascottes ou la flamme olympique, ont également été exposés.

Tous les élèves de l'école ont pu admirer ces créations tout au long de la semaine. Les parents d'élèves de CP ont été également invités à découvrir l'exposition, accompagnée d'un quiz.



* Le street art est une forme d'art visuel réalisée dans des espaces publics, souvent sous forme de graffiti, de pochoirs, de fresques ou de collages. Il vise à interpeller le public et à embellir ou transformer l'environnement urbain.



Bilan de fin d'année scolaire, des réalisations et des projets innovants !

Les enseignants ont dressé leur bilan de fin d'année scolaire lors du dernier Conseil d'école, en rappelant les trois principaux axes de leur projet d'école pour la période 2021-2026 :

- Favoriser la coopération entre les élèves et les différentes classes : avec la mise en place de diverses activités et projets visant à renforcer la collaboration et l'entraide entre les élèves de différentes classes.
- Apprendre à chercher et encourager l'entrée dans les apprentissages en mathématiques et en français : des initiatives ont été développées pour inciter les élèves à explorer et à approfondir leurs connaissances dans ces matières fondamentales.
- Développer la citoyenneté et l'éducation à la santé : un accent particulier a été mis sur l'éducation civique et la sensibilisation aux questions de santé et de bien-être.

Au cours de l'année, les enseignants ont mené plusieurs projets, en voici quelques exemples :

- **Défi "10 jours pour grandir avec les écrans"** : ce projet éducatif a pour but de sensibiliser les élèves à l'usage responsable et modéré des écrans. Pour les élèves de CM2, il visait à les sensibiliser aux dangers d'internet et au problème du harcèlement en ligne. Le Permis Internet a été passé fin mai.
- **"Une bonne hygiène de vie"** : avec l'intervention d'étudiants en santé qui ont animé des ateliers sur ce thème.
- **Ateliers autour du "Prix Littéraire jeunesse des Grandes Terres"** : ce prix s'inscrit dans une liaison inter-cycle CM2-6^{ème} et a pour but de faire découvrir des œuvres récentes aux jeunes, de leur permettre la rencontre avec des auteurs et de développer leur sens critique.
- **Rencontre avec l'auteur Fabien Clavel** : les élèves ont eu l'occasion de rencontrer l'auteur du livre "Les orphelins du rail", lauréat du Prix littéraire choisi par les jeunes.
- **Semaine olympique et paralympique** : cette semaine a encouragé la coopération entre les élèves des différentes classes et leur a permis de découvrir une exposition sur le handicap.
- **Jeu solidaire ELA** : les classes de CM1 ont organisé des ateliers sportifs et solidaires pour les classes de CP et CE1, mettant en avant le principe "j'ai besoin de l'autre".
- **Conseil des élèves** : les élèves ont réalisé des affiches pour encourager des comportements responsables tels que prendre le bus, éteindre les lumières, et économiser l'eau, etc.
- **Rallye maths** : destiné aux élèves de CP, CE1, et CM1, ce rallye visait à promouvoir l'apprentissage des mathématiques et du français.
- **Classe de découverte aux Etables en Haute-Loire** : les CM1 ont exploré les énergies renouvelables et visité le "Musée du vent", tandis que les CM2 ont découvert les volcans.

Des ateliers variés ont également été proposés tout au long de l'année :

Programmation informatique et codage.

- **Art plastique** : sur le thème de l'année "Les couleurs", avec l'intervention d'une plasticienne.
- **Découverte du monde des abeilles** : grâce à un apiculteur et à la visite des ruches pédagogiques de Rajat.
- Réalisation d'un potager.
- **Théâtre** : avec une intervenante extérieure, sur les thèmes de l'environnement et la découverte du monde.
- **Confection de montgolfières individuelles** : dans le cadre du projet "Voyage autour du monde en montgolfière", animé par deux membres d'une association.

- **Projet en partenariat avec la bibliothèque de la commune** : ateliers sur le thème de la cabane, suivis d'une rencontre avec l'auteure, Marion Achard.

- **Stages de réussite** : ils permettent aux élèves de travailler en petits groupes pendant les vacances, pour s'améliorer et revoir des notions en lecture et en mathématiques.

Ces initiatives illustrent l'engagement des enseignants à offrir une éducation enrichissante et diversifiée, favorisant la coopération, la curiosité intellectuelle et le développement personnel de chaque élève.



- **Visite du Groupama Stadium** : organisée dans le cadre des JO à l'école et suivie d'une visite au musée de l'Olympique Lyonnais.
- **Sorties pédagogiques** : des excursions à Paris et Lyon, organisées autour de projets spécifiques.
- **Course d'orientation "Koh-Lanta"** : organisée à Rajat par un intervenant sportif.

L'école, primée pour ses initiatives en développement durable et olympisme

Cette année, l'école René Cassin a eu l'honneur de recevoir deux distinctions prestigieuses : le label EDD « Valoriser le Développement Durable » et le label « Génération 2024 ». Ces reconnaissances soulignent l'engagement constant des équipes éducatives à promouvoir des valeurs essentielles telles que le respect de l'environnement et l'esprit olympique.

Label EDD « Valoriser le Développement Durable »

Ce label EDD (Éducation au Développement Durable) est une distinction attribuée aux établissements scolaires qui intègrent de manière exemplaire le développement durable dans leurs pratiques pédagogiques et leur gestion quotidienne. Obtenir ce label signifie que les enseignants ont mis en place des actions concrètes pour sensibiliser et impliquer les élèves dans des projets écologiques.



Label « Génération 2024 »

Le label « Génération 2024 » est décerné aux écoles qui s'engagent à promouvoir les valeurs de l'olympisme et à développer des projets en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques. Il témoigne de la volonté à intégrer le sport et ses valeurs éducatives, dans le programme scolaire. L'obtention de ces deux labels est une reconnaissance de l'engagement des équipes éducatives et pédagogiques à offrir une éducation globale qui prépare les élèves à devenir des citoyens responsables et actifs.



Félicitations aux futurs collégiens de l'école René Cassin !

Fin juin, les élus se sont rendus à l'école René Cassin pour célébrer le départ des élèves de CM2 vers le collège.

Cette rencontre annuelle est une occasion précieuse de féliciter nos jeunes élèves pour le travail qu'ils ont fourni et leur réussite du passage en 6^{ème}.

Lors de cette cérémonie, chaque élève de CM2 a reçu une calculatrice ainsi qu'un petit présent en souvenir de cette étape importante de leur parcours scolaire.

Madame PUVILLAND, directrice de l'école René Cassin, les enseignants de CM2, ainsi que les parents des élèves concernés étaient présents à nos côtés pour partager ce moment très sympathique et convivial.

Nous souhaitons à nos élèves de CM2 une excellente continuation au collège et beaucoup de succès dans leurs futures études.

Nous remercions également tous les enseignants pour leur engagement auprès des enfants ! Bonnes vacances à tous les élèves. ■

Calculatrice Casio Collège OFFERTE aux CM2



Bilan des actions « Sécurité routière » au collège Charles de Gaulle



Actions Générales

Depuis 6 ans, un mail sur la circulation aux abords du collège est rédigé en septembre et reste disponible toute l'année sur l'E.N.T. La semaine de prévention routière s'est déroulée du 18 au 22 mars 2024, avec la participation de la référente sécurité routière, de la Direction du collège et de la mairie de Saint Pierre de Chandieu. La référente s'est positionnée à divers endroits (parvis, rond-point, etc.) et a discuté avec les élèves pour leur expliquer et rappeler ce qu'est un comportement citoyen responsable, en notant toutes les petites infractions et en montrant leur dangerosité. Ces interventions sont nécessaires car trop de comportements se relâchent sans actions pérennes. Cette semaine a également été l'occasion d'un concours d'affiches. La référente sécurité routière intervient de manière régulière sur le parvis environ toutes les deux semaines pour une sensibilisation continue. Un article sur cette action a été publié sur l'E.N.T., permettant aux familles de relayer la formation et l'information pour assurer la sécurité de tous.

Niveau 6^{ème}

Keolis (actions citoyennes liées au réseau T.C.L.) a effectué une formation sur la sécurité et la citoyenneté dans les transports en commun. Le module mettait l'accent autour de trois axes :

- Comment prendre les transports en commun en toute sécurité (intérieur/extérieur) ?
- La citoyenneté / avoir la bonne attitude
- À quoi servent les règles dans les transports ?

Toutes les classes ont participé.

Niveau 5^{ème}

Keolis a proposé un module sur l'écomobilité pour sensibiliser au partage de l'espace entre différents modes de transport (bus, métros, tramways, trottinettes et vélos électriques...).

Toutes les classes ont participé. Une plateforme d'entraînement pour l'A.S.S.R. 1 a été mise à disposition sur l'E.N.T. L'examen s'est déroulé début juin 2023, avec un taux de réussite de 100 % des élèves présents.

Niveau 4^{ème}

Keolis a présenté un module sur les conséquences financières et organisationnelles des mauvais comportements et des dégradations commises dans les transports, auquel toutes les classes ont participé.

Niveau 3^{ème}

Keolis a présenté les métiers du réseau T.C.L. Toutes les classes ont participé. Percigônes a organisé des sessions gratuites pour le permis A.M. en collaboration avec le Club Motocycliste de la Police Nationale. 45 élèves ont obtenu le permis A.M. avec un taux de réussite de 100 %.

Patrice Ficheux, membre de la réserve citoyenne et accrédité par l'Éducation Nationale, est chef d'escadron avec le grade de commandant. Créateur des centres de formation à la sécurité routière Centaure et Minotaure, il intervient gracieusement dans notre collège depuis 2021-2022 avec dynamisme et pédagogie. Son intervention est illustrée de courts films qui couvrent des thèmes essentiels comme l'importance du conducteur, la vitesse, le temps de réaction, les situations critiques, les impacts à différentes vitesses, la distance de freinage et les distances de sécurité, ainsi que l'alcool, l'usage de stupéfiants et le téléphone au volant.

Nous le remercions de son engagement envers notre collège.

Une plateforme d'entraînement pour l'A.S.S.R. 2 a été mise à disposition sur l'E.N.T. L'examen s'est déroulé fin mai 2024, avec un taux de réussite de 100 %.

Nous remercions les intervenants (Percigônes, Keolis, M. Ficheux) ainsi que les soutiens (mairies, département, préfecture) pour leur contribution essentielle à la formation des élèves en matière de sécurité routière. ■

Laurence Yaglian
Professeure d'Histoire Géographie
Réfèrent Sécurité routière



Le voyage éducatif des jeunes du Conseil Municipal des Enfants, au Marché de Gros de Corbas



Accompagnés par des élus, ainsi que Marie CHEVALIER, chef de cuisine du restaurant scolaire, les membres du Conseil municipal des enfants ont découvert le Marché de Gros Corbas dès 8h du matin.

Ce marché de Gros, le deuxième en importance après celui de Rungis, est un marché privé qui a déménagé à Corbas en 2019, après avoir longtemps été situé à Lyon-Perrache.

Protégé du froid par un gilet orange par-dessus leurs blousons, car la température oscille entre 7 et 10 degrés, les jeunes ont pénétré dans les vastes entrepôts où sont stockés les fruits et légumes frais des 23 grossistes et des 58 producteurs locaux. Une animatrice qualité et Marie CHEVALIER les ont guidés à travers les allées remplies de cageots de tomates, courgettes, aubergines et une grande variété de légumes. Ils ont ainsi pu découvrir l'origine des produits qui se retrouvent dans leurs assiettes au restaurant scolaire, grâce à ce circuit court.

Les fruits étaient également à l'honneur et les enfants ont été surpris de voir tant de couleurs et de quantité de fruits et légumes réunis dans un seul et même endroit. Ils ont eu la chance de goûter certains de ces produits pendant leur visite. Ils ont ensuite visité le quai où les camions déchargent les marchandises dès 2h du matin, pour être vendues entre 5h et midi.

Après avoir traversé tout le bâtiment des grossistes, ils ont accédé au "carreau" des producteurs locaux, qui viennent proposer leurs produits directement aux consommateurs ou aux petits commerçants. Cette section met en avant les circuits courts et favorise une relation de proximité entre les producteurs et les acheteurs, assurant fraîcheur, qualité et traçabilité des produits.

La visite s'est terminée par le passage dans le local très odorant contenant les épices et avant de quitter le marché, une dégustation de différents fruits et jus de fruits leur a été offerte.

À l'entrée du Marché de Gros, une statue de Cérès, la déesse de l'Abondance, a particulièrement attiré l'attention des enfants. Ils ont appris son histoire avec intérêt. ■

Parents, si vous souhaitez visiter cet endroit, sachez que c'est possible les premiers jeudis du mois. Vous pourrez certainement bénéficier des connaissances de vos enfants, devenus de véritables guides experts dans cette caverne d'Ali Baba colorée et parfumée.

Pour plus de renseignements : www.marchedegros-lyoncorbas.com



De la sérénité des vacances à la sensibilisation d' « Octobre Rose »



Le samedi 5 octobre marquera le coup d'envoi de cette grande manifestation nationale, avec l'organisation d'un bal par l'association des commerçants, en partenariat avec la municipalité. Ce bal promet d'être un moment convivial et festif, nous réunissant autour d'une même cause, dans une ambiance de solidarité et de soutien.

Mais les initiatives ne s'arrêtent pas là. Tout au long du mois d'octobre, divers événements, animations et collectes de fonds seront organisés dans notre village.

Nous vous invitons dès le mois de septembre, à rester à l'écoute pour plus d'informations sur les événements prévus.

Chaque année, le mois d'octobre est synonyme de solidarité, de sensibilisation et d'actions pour soutenir les femmes touchées par le cancer du sein. Mais c'est aussi un moment pour promouvoir la prévention.

La municipalité, les commerçants et les associations se mobilisent de nouveau pour « Octobre Rose » et tout au long du mois, une série d'actions sera organisée pour soutenir cette noble cause et récolter des fonds pour la recherche et le soutien aux personnes affectées.

Ensemble, unis dans la lutte, nous pouvons faire la différence et apporter notre contribution à cette noble cause. « Octobre Rose » nous offre l'opportunité de montrer notre solidarité et notre engagement envers toutes les femmes touchées par le cancer du sein. ■

LA SEMAINE BLEUE 2024 DU 30 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE



Uniquement sur réservation en Mairie ou par mail à mairie@mairie-stpierredechandieu.com, avant le 31/08/2024.

P
L
A
N
N
I
N
G

<p>LUN. 30 SEPT. 14H - 17H Local Festif</p> <p>Le Truck Soliha fait sa tournée Découvrez les solutions adaptées pour permettre à chacun de rester dans son logement le plus longtemps possible. Suivi d'un goûter.</p>	<p>MAR. 1^{ER} OCT. DÉPART VERS 8H de la Mairie</p> <p>Visite des Halles Bocuse incluant 1 arrêt dégustation (cochonaille & verre de vin).</p>	<p>MER. 2 OCT. DÉPART 14H30 de la Mairie</p> <p>Rando-marche calme suivie d'un goûter convivial à Rajat.</p>
<p>JEU. 3 OCT. 14H30 Amphithéâtre Camille Floret</p> <p>Projection d'un film humoristique "Cocorico" pour un moment de détente et de rire.</p>	<p>VEN. 4 OCT. 12H Salle DesLyres</p> <p>Repas festif Nous clôturerons la semaine par un grand repas à la salle DesLyres, accompagné d'un spectacle de cabaret music-hall.</p>	

Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments de convivialité et de bonne humeur. ■

La commune renforce sa sécurité avec la vidéosurveillance connectée à Mions



Le 28 juin dernier, un pas décisif pour la sécurité urbaine a été franchi par notre commune.

En effet, un contrat a été signé permettant le raccordement des caméras de vidéosurveillance locales au Centre de Sécurité Urbaine (CSU) de Mions.

Cette initiative marque une avancée significative dans les efforts de sécurisation de la commune, assurant une surveillance continue tant de jour que de nuit.

La mise en place de ce système de vidéosurveillance connectée, souligne l'engagement de la commune envers la sécurité de ses citoyens.



Réunion de travail avec la brigade de Mions



Surveillance renforcée

Grâce à cette connexion au CSU de Mions, Saint Pierre de Chandieu bénéficiera d'une surveillance accrue de son territoire. Les caméras installées permettront de surveiller les lieux stratégiques et sensibles de la commune, avec la possibilité de détecter tout problème de sécurité éventuel.



Réactivité 24h/24

L'un des principaux avantages de cette collaboration réside dans la capacité du CSU à intervenir rapidement en cas de nécessité. En effet, dès qu'un incident est détecté, une équipe d'intervention pourra être dépêchée sur place, quel que soit l'heure de la journée ou de la nuit. Cette réactivité est cruciale pour garantir la sécurité des habitants et la protection des biens communaux.



Futur et développement

À l'heure où la technologie joue un rôle croissant dans la sécurité urbaine, nous adoptons une approche proactive en intégrant les outils modernes de surveillance. Ce partenariat avec le CSU de Mions représente une étape importante dans la modernisation des infrastructures de sécurité de la commune, avec des perspectives prometteuses pour le futur.

Rejoins les Cadets de la Gendarmerie du Rhône pour une douzaine de jours !

Depuis 3 ans, l'association des Cadets de la Gendarmerie a encadré plus d'une centaine de jeunes (pour la plupart issus du SNU), qui ont pu devenir acteurs de leur citoyenneté et s'impliquer dans la vie de la nation.

Les cadets de la Gendarmerie s'adressent aux jeunes filles et jeunes garçons de 15 à 17 ans qui souhaitent s'engager volontairement pour une douzaine de jours au sein de la Gendarmerie (en général le samedi), au cours de leur année scolaire.

Pour la saison 2024/2025, l'association souhaite ouvrir directement cette formation à vous, les jeunes de notre commune qui souhaiteraient participer à cet engagement.

Au cours de ces journées, vous pourrez découvrir les différentes missions et valeurs de l'armée.

Il vous suffira d'envoyer une **lettre de motivation + CV** par mail à l'adresse mail : contact@cadetsgendarmerierhone.fr ou par courrier à l'adresse : Associations des cadets de la Gendarmerie du Rhône
2 rue Bichat 69270 LYON CEDEX 02



Informations concernant les interventions réalisées sur notre commune par la gendarmerie de Saint Laurent de Mûre

Sécurité routière

	2023 ¹	2024 ²
Nombre total d'infractions	46	30
Dont infractions stupéfiants/Alcool	5	3
Total heures de sécurité routière	155	127
Nombre d'accidents corporels	2	3
Nombre de tués	0	1
Nombre de blessés	2	3



Intervention

	2023 ¹	2024 ²
Nombre total d'interventions	141	149
Dont différents violences intrafamiliales	1	0
Dont accidents de circulation routière	21	21
Dont tapages	11	12
Dont divagations	2	8
Dont ivresses publiques et manifestes	2	1

¹ De janvier à mai 2023
² De janvier à mai 2024

Délinquance

	2023 ¹	2024 ²
Nombre total d'atteintes aux biens	41	42
Dont cambriolages	6	15
Dont vols liés aux véhicules	15	15
Destructions et dégradations	9	6
Dont dépôt d'ordures ou déchets	1	1

Présence

	2023 ¹	2024 ²
Total heures par gendarme sur la commune	2204	1730
Actions de prévention en heures par gendarme	24	76

GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de
Saint-Laurent-de-Mûre
2 Rue Georges Polossat
69720 Saint-Laurent-de-Mûre

04 78 40 80 02



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Lors de l'assemblée plénière du 19 juillet 2021, le Conseil régional a adopté le plan régional de sécurité, doté d'un budget de 300 millions d'euros. La région a décidé d'intensifier son combat contre l'insécurité des personnes et des biens dans l'ensemble des domaines de sa compétence (transports, lycées, et développement économique), mais également au travers de l'ensemble de ces autres champs d'intervention.

La région utilise tous les leviers lui permettant d'agir concrètement pour améliorer les conditions de sécurité de ses habitants.

La Région accompagne les collectivités territoriales et les établissements publics du territoire, qui font le choix d'investir dans des équipements de vidéoprotection et de sécurité des espaces publics. Notre commune a déjà bénéficié de ces subventions à hauteur de 189 000 €.

La région est également engagée dans la sécurisation des lycées, mais également dans la lutte contre les violences faites aux femmes et la promotion du sport au service de la sécurité.

Que fait la Région en matière de sécurité ?

La Région s'est engagée dans une politique de sécurisation des transports régionaux

- 2300 caméras dont 129 gares
- 51% de faits de délinquance et d'incivilité (sur le périmètre des transports régionaux entre 2021 et 2023)
- Vidéoprotection dans 100 % des rames ferroviaires (hors ancienne rame Corail)
- D'ici 2028, seront équipés de vidéoprotection 100% des cars Région

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.



La lutte contre la circulation des poids lourds sur la route de Givors

Avant de détailler les actions entreprises par la municipalité, il est important de souligner que le déclassement de la Route de Givors par le Département conditionne la mise en place de certaines mesures de restriction du trafic poids lourds.

Un obstacle majeur : le classement de la route de Givors

En effet, tant que cette route restera classée "à grande circulation", nous ne disposons pas de l'ensemble des leviers juridiques pour limiter efficacement le transit des poids lourds de plus de 7,5 tonnes (sauf desserte locale).

Malgré cette contrainte majeure, l'équipe municipale ne ménage pas ses efforts et met en œuvre des actions concrètes pour améliorer la sécurité des habitants.

La circulation des poids lourds représente une préoccupation majeure

Nous plaçons la sécurité des habitants au cœur de nos préoccupations et nous sommes conscients que le passage des poids lourds dans le village, bien qu'en baisse depuis 3 ans, reste encore trop élevé. Nous sommes toutefois limités et contraints par l'obligation de permettre le passage des engins agricoles (moissonneuses batteuses) et des poids lourds en desserte locale.



Des actions engagées pour dissuader le transit des poids lourds



Déclassement de la Départementale 149

Depuis plusieurs années, nous sommes engagés auprès des services de l'État pour le déclassement de la Départementale 149, actuellement classée "route à grande circulation". Ce déclassement permettrait de limiter le transit des poids lourds de plus de 7,5 tonnes. Une réponse est enfin attendue cette année.



Aménagements routiers

Des études et des travaux ont été engagés pour dans un premier temps, apaiser la circulation.

La suite des travaux sur cette route va se poursuivre dès la fin du chantier des Prairies de Saint Pierre, avec la création d'une intersection à feux tricolores avenue Amédée Ronin, d'un aménagement devant les écoles, de feux tricolores rue de Picoudon et de plateaux surélevés. L'ensemble de ces aménagements visant à réduire la vitesse, devrait dissuader les poids lourds à emprunter cet itinéraire.



Signalisation renforcée

En collaboration avec le Département du Rhône, la signalisation a été renforcée en amont du village, en provenance de Mions et d'Heyrieux, pour informer clairement les conducteurs de l'interdiction de transit pour les poids lourds de plus de 7,5 tonnes.



Contrôles et verbalisations

Chaque semaine, avec la Police Municipale de Toussieu et la Gendarmerie Nationale, nous réalisons des contrôles. Plusieurs fois par semaine, nous utilisons aussi nos caméras de vidéo verbalisation. Ironiquement, les services de l'État nous ont informés que nous verbalisons trop !

Nous avons envoyé des courriers aux entreprises de transports identifiées grâce à la vidéosurveillance, opération renouvelée régulièrement. En deux ans, 230 procès-verbaux ont été dressés, mais le montant de la contravention de 35 € est peu dissuasif et ne conduit pas à une perte de points.



Outils de mesure et de dissuasion

Un nouveau comptage électronique permettra d'identifier les types d'usagers et leurs vitesses sur l'ensemble des axes de la commune. Un radar-jumelle a également été acquis pour effectuer des contrôles de vitesse dans différents secteurs.



Appel à la responsabilité individuelle et collective

Si des mesures concrètes sont mises en place, la responsabilité individuelle et collective reste essentielle pour parvenir à un village apaisé. La municipalité appelle tous les usagers de la route, automobilistes comme poids lourds, à respecter scrupuleusement les limitations de vitesse et les règles de circulation. ■



Bientôt, un nouveau visage pour l'entrée de notre village



La commune est actuellement engagée dans un projet visant à remodeler l'entrée de village du côté du chemin de la Madone. Ce projet de réaménagement vise à créer un environnement accueillant et sécurisant pour les habitants et les visiteurs.

L'un des éléments de ce projet est la transformation et le remodelage du parc central. Celui-ci sera réaménagé pour inclure un petit amphithéâtre. Cet espace sera idéal pour accueillir des petites formations musicales lors d'événements organisés par la commune. De plus, grâce à la proximité de l'école de musique, nous espérons que ce nouvel amphithéâtre pourra également être utilisé par les élèves et les enseignants pour des concerts et des répétitions en plein air.

Pour renforcer l'aspect verdoyant du parc, des arbres supplémentaires seront plantés, enrichissant ainsi la biodiversité locale et offrant des zones ombragées supplémentaires. Les barrières seront enlevées au profit de petites structures en bois, interdisant toutefois l'entrée des deux roues.

Pour la sécurité des piétons, des plateaux surélevés seront créés et ces aménagements permettront également de réduire la vitesse des véhicules.

Enfin, un mode doux longera le parc, offrant une alternative de déplacement sécurisée et agréable. Aujourd'hui, il permettra de rejoindre le collège et à terme, ce cheminement permettra de se rendre à la future gare des Portes du Dauphiné. Il sera prolongé dans un second temps sur le chemin de la Bouvière. ■



Travaux de la zone d'activités des Portes du Dauphiné

La zone d'activités (ZA) de notre commune subit d'importants travaux visant à améliorer les infrastructures et à promouvoir des solutions durables.



Réhabilitation et sécurité des voiries

Les travaux incluent la réhabilitation des voiries pour faciliter la circulation et promouvoir le mode doux avec des pistes cyclables et trottoirs sécurisés.



Mise à jour des réseaux EU/EP

Les réseaux d'eaux usées et pluviales sont modernisés, particulièrement sur la rue Lavoisier et le chemin de Mûre, pour une gestion plus efficace des eaux et la prévention des inondations.



Création d'espaces verts

Des espaces verts sont créés pour favoriser la végétalisation et l'infiltration naturelle des eaux pluviales, contribuant à une meilleure gestion écologique de l'eau.



Éclairage LED et enfouissement des réseaux

L'éclairage public migre vers des LEDs économes en énergie et les réseaux aériens sont enfouis pour améliorer l'esthétique et réduire les risques de coupures.

Ces travaux témoignent de l'engagement de la commune et de la CCEL, envers des infrastructures durables et modernes, transformant la ZA en un espace plus agréable, sécurisé et respectueux de l'environnement. ■



Échéancier

- > Phase 2 : RD 147 Route de Saint Bonnet
Avril à fin Juillet 2024
- > Phase 3 : RD 318 Route d'Heyrieux
Rentrée 2024
- > Phase 4 : Chemin de Mûre
Novembre 2024 à Mars 2025



Fin de chantier : Square Lauchringen

Après l'achèvement des travaux de voiries et de réseaux enterrés, l'installation de la borne de recharge pour véhicules électriques et l'ajout de terre végétale pour les zones de stationnement enherbées, le parking sera de nouveau accessible au stationnement le soir, sous réserve des contraintes techniques du chantier, dans la période du 15 juillet au 12 août 2024.

Le mobilier doit encore être installé et les mâts d'éclairage seront prochainement posés et raccordés.

Les plantations seront effectuées au début de l'automne. ■

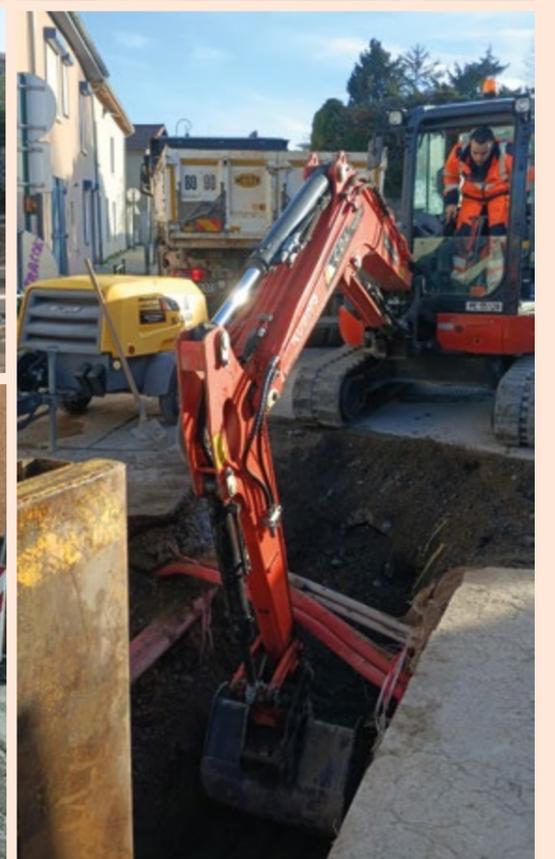


Fin de chantier : Rue des Acacias

Les travaux d'assainissement sont achevés comme la phase d'enfouissement des réseaux secs. S'en suivra les travaux de raccordement des particuliers aux réseaux privés.

Le chantier d'aménagement du carrefour Acacias / Vernay est en cours, incluant l'élargissement de la voirie et la création d'un parking public le long de la rue des Acacias. Les travaux d'aménagement du parking se poursuivent.

Les opérateurs responsables des réseaux de télécommunication installeront les poteaux de support au début de l'automne, sur une durée de deux jours.



Serge Piolat, Référent SAFER, une voix pour l'agriculture sur notre territoire

Le monde agricole de notre territoire a désormais une voix forte et représentative en la personne de Serge Piolat, récemment nommé par le maire comme référent SAFER. Son rôle est crucial pour assurer la préservation et la bonne gestion des terres agricoles de notre commune.

Qu'est-ce que la SAFER ?

La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) est une structure créée pour réguler et organiser le marché foncier agricole en France. Elle joue un rôle essentiel dans le développement rural en intervenant sur les transactions immobilières pour orienter l'utilisation des terres en faveur d'une agriculture dynamique et durable.

La SAFER a pour mission d'acheter des terres agricoles, forestières, ou naturelles, afin de les revendre à des agriculteurs ou à des collectivités publiques, tout en veillant à préserver les paysages et l'environnement rural.

Le rôle de Serge Piolat

En tant que référent SAFER, Serge Piolat a pour mission de représenter et de porter la voix des agriculteurs de notre territoire.

Lorsqu'il est contacté par la SAFER, il donne son avis éclairé sur les transactions de terrains agricoles et participe activement aux réunions organisées à cet effet.

Ces réunions, présidées par le Président de la SAFER, son Vice-Président et Raphaël IBANEZ, rassemblent plusieurs membres, dont Serge PIOLAT. Ensemble, ils examinent les dossiers de vente de terrains agricoles selon divers critères tels que l'âge du vendeur, la surface et le prix des terres, ainsi que leur destination future.

L'objectif est de prendre des décisions éclairées pour attribuer ou non ces terrains, toujours dans le souci de préserver les terres agricoles de notre commune.

L'importance du référent

Le rôle du référent ne se limite pas à la participation aux commissions de la SAFER. Il est également un interlocuteur privilégié pour les propriétaires exploitants, avec qui il échange en amont des décisions de vente.

Cette communication en amont est essentielle pour comprendre les besoins et les souhaits des agriculteurs locaux et pour s'assurer que les décisions prises par la SAFER sont en accord avec les réalités du terrain.

La nomination de Serge PIOLAT comble un vide sur notre territoire où le monde agricole manquait d'un interlocuteur direct auprès de la SAFER. Son rôle est d'autant plus important dans un contexte où de plus en plus de terres agricoles sont mises en vente en raison du vieillissement des propriétaires et des successions. Les enfants des agriculteurs ne souhaitent pas toujours conserver ces terrains, souvent parce que le fermage ne leur rapporte pas suffisamment.

Préserver nos terres agricoles

La mission de Serge PIOLAT et de la SAFER est capitale pour l'avenir de notre agriculture locale. En veillant à ce que les terres agricoles soient attribuées à des exploitants motivés et compétents, ils contribuent à maintenir une agriculture dynamique et durable sur notre territoire. Leur travail permet de lutter contre la spéculation foncière et de préserver notre patrimoine rural pour les générations futures.

Sa nomination en tant que référent SAFER est une étape positive pour notre commune. Elle renforce le lien entre les agriculteurs et les institutions qui gèrent le foncier agricole, assurant ainsi une meilleure gestion et une préservation durable de nos terres agricoles.



Serge Piolat | © DR

La préservation de nos terres agricoles est un engagement municipal

La municipalité s'engage envers la préservation des terres agricoles, une ressource précieuse pour notre commune.

Dans cette optique, nous avons pris des mesures concrètes pour garantir la pérennité de notre agriculture locale, notamment en rachetant des parcelles de terres agricoles pour les mettre en location à nos jeunes agriculteurs qui rencontrent des difficultés d'accèsion.

La SAFER, un partenaire clef

La SAFER est à nos côtés pour l'achat des terres agricoles et nous aide dans cette démarche.

La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) joue un rôle essentiel en intervenant pour réguler le marché foncier rural, protéger les espaces agricoles et naturels et accompagner les collectivités locales dans leurs projets d'aménagement. Grâce à leur expertise et à leur soutien, nous pouvons mieux planifier et sécuriser l'avenir de notre territoire agricole.

Cette préservation reste pour l'équipe municipale une priorité, car en soutenant nos jeunes agriculteurs et en veillant à une gestion équilibrée de notre territoire, nous œuvrons ensemble pour garantir un avenir durable et prospère à notre commune.

Les trois quarts de notre territoire sont des terres agricoles

À l'heure actuelle, ces terres représentent un pourcentage significatif du territoire de Saint Pierre de Chandieu. Selon les dernières données disponibles, elles couvrent 75,5% de la superficie totale de la commune, témoignant ainsi de l'importance accordée à l'agriculture dans notre région.

Ce chiffre souligne également notre volonté de préserver notre patrimoine agricole et de favoriser un développement harmonieux et durable de notre territoire.

Parallèlement à cet engagement en faveur de la préservation des terres agricoles, il est intéressant de noter le pourcentage de l'occupation des sols concernant les zones urbanisées qui n'est que de 5,5% du territoire.

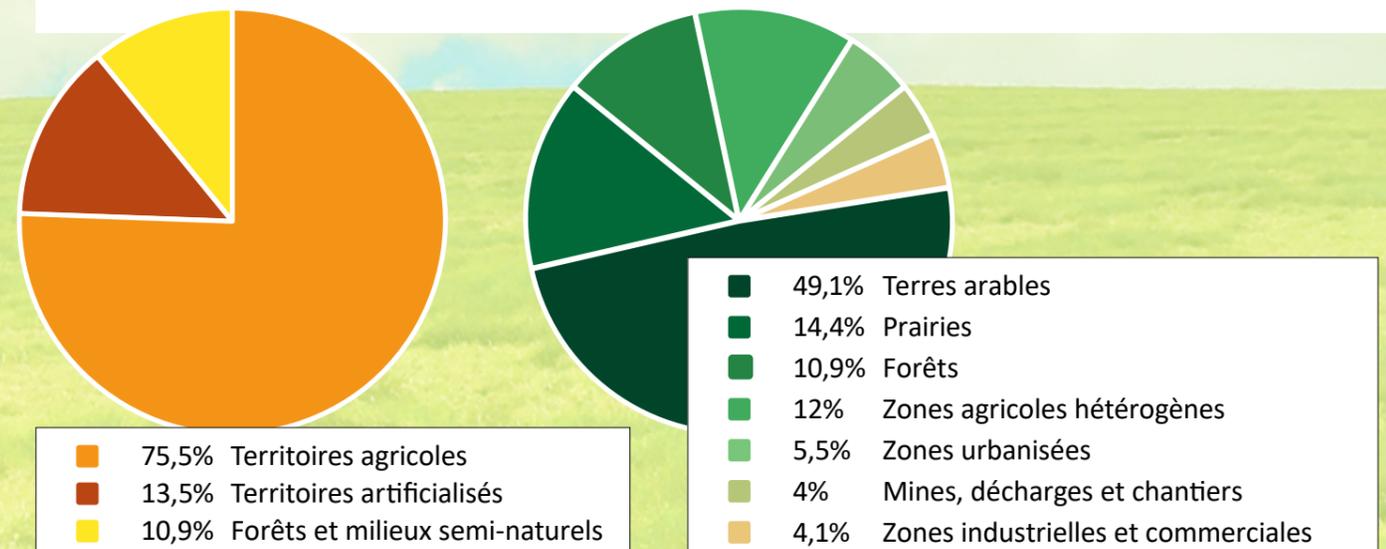
176 habitants en 16 ans

L'évolution démographique de notre commune depuis l'élection de notre équipe en 2008, mérite une attention particulière, surtout pour ceux qui s'inquiètent de son éventuelle transformation en ville. Il est important de souligner que, malgré les préoccupations persistantes, notre village reste fidèle à son identité rurale.

En effet, sur une période de 16 ans, la croissance de notre population n'a connu qu'une faible augmentation, contrairement à d'autres localités avoisinantes qui ont connu des augmentations plus marquées.

En 2008, notre commune comptait 4450 habitants, et aujourd'hui, ce chiffre est passé à 4626, soit une moyenne d'à peu près 11 habitants de plus par an...

Cette progression modeste démontre que notre village conserve son caractère distinctif et son ambiance chaleureuse, loin d'être assimilé à une ville. Pour preuve, dans le complexe immobilier qui sera livré en 2026, il est à noter que plus de 50% des futurs résidents sont déjà des Saint-Pierrards, témoignant ainsi de l'attachement local à notre commune.



Qualité de l'air et agriculture : enjeux de développement durable dans la CCEL

Qualité de l'air

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'Agglomération Lyonnaise, soutenu par l'État et ses partenaires, s'étend de 2022 à 2027 et couvre le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Métropole de Lyon et neuf EPCI. Il vise à réduire l'exposition aux polluants atmosphériques en agissant sur les secteurs émetteurs (transports, industrie, agriculture, résidentiel-tertiaire) pour atteindre les seuils de l'OMS. L'agglomération, souvent au-delà des seuils de particules fines (PM) et oxydes d'azote (NOx), nécessite des mesures pour améliorer la qualité de l'air, confirmées par les épisodes de pollution dans le bassin lyonnais et le Nord-Isère.

Mesures d'encadrement du chauffage au bois

Les cheminées ouvertes ou les inserts de plus de 20 ans rejettent jusqu'à 10 fois plus de pollution qu'un appareil de chauffage au bois labellisé Flamme Verte.

Dans le cadre des actions du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), deux arrêtés préfectoraux ont été mis en place à partir du 1^{er} avril 2023 :

- Sur tout le territoire du PPA : interdiction d'installer des appareils de chauffage au bois non performants (datant d'avant 2002 ou utilisant la technologie de combustion simple).
- Sur la Métropole de Lyon : interdiction d'utiliser des installations de chauffage au bois de type « foyer ouvert ».

Il est prévu d'interdire l'utilisation des foyers ouverts et des appareils non performants sur l'ensemble du territoire couvert par le PPA, avec un échéancier à définir. Une consultation des EPCI est en cours pour avis.

Le dispositif « Fonds Air Bois » (FAB)

Le FAB propose des subventions pour remplacer les équipements de chauffage au bois non performants (cheminées ouvertes, poêles et chaudières antérieurs à 2002) par des appareils labellisés Flamme Verte ou d'autres énergies renouvelables thermiques.

Une étude de préfiguration est en cours sur la CCEL.

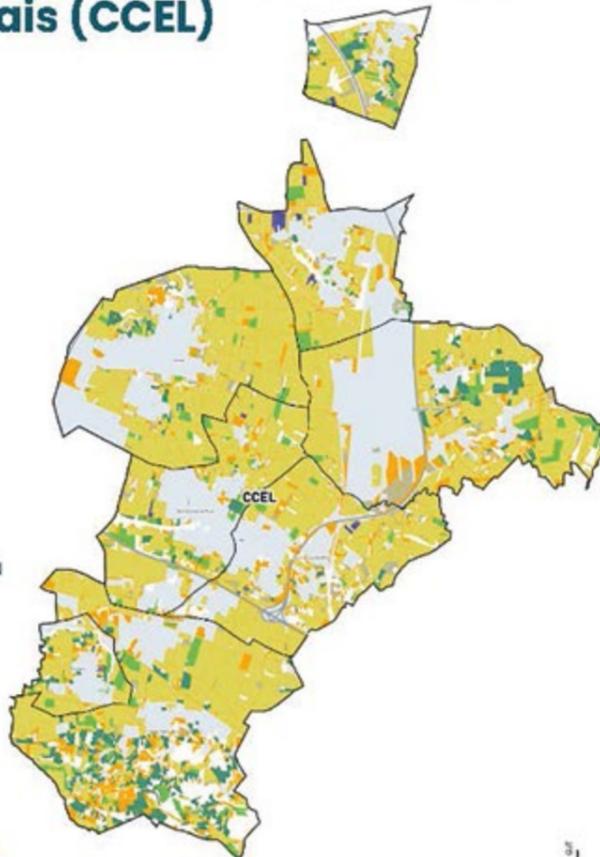
Agriculture

Commenté par le SEPAL, la Métropole de Lyon, la Communauté de communes du Pays de l'Ozon (CPO) et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), l'élaboration d'un diagnostic agricole s'inscrit dans une période marquée par l'élaboration du nouveau schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise.

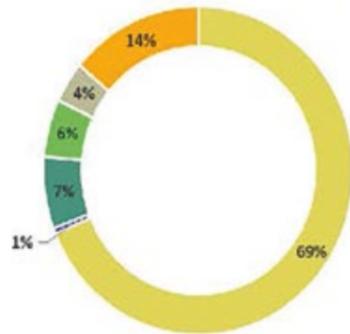
INTRODUCTION SUR LA POLARITÉ

La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)

La polarité de la CCEL concerne 8 communes :
Colombier-Saugnieu
Genas
Jons
Puisignan
Saint Bonnet de Mure
Saint Laurent de Mure
Saint Pierre de Chandieu
Toussieu



7 935 ha de SAU en 2020 (7 824 ha en 2010)



- Arboriculture
- Autres espaces agricoles
- Élevage d'ovins permanents
- Zonages agricoles (MOS)
- Polarités agricoles
- PLNAP
- Réseau viaire principal
- Hydrographie
- Élevage dont prairies temporaires et fourrages
- Grandes cultures
- Maraîchage
- Viticulture

Les exploitations agricoles

91 exploitations agricoles (141 en 2010 soit - 35, 446 en 1970)

87 ha/ exploitation en moyenne (+57 % par rapport à 2010)

11 441 k€ de PBS totaux en 2020 (-2% par rapport à 2010)

58 % sont des exploitations individuelles

Les agriculteur.rices

115 chefs d'exploitations (-34% par rapport à 2010)

61 % des agriculteurs ont plus de 50 ans en 2020

242 personnes travaillent dans les exploitations, soit 140 ETP

21 % du temps de travail est réalisé par des salariés agricoles permanents

Les pratiques agricoles

3 % des surfaces en AB en 2020 (RGA)

363 ha en AB déclarés à la PAC en 2021 (RPG), soit **5%** des surfaces

29 producteurs AB, dont 1 en élevage et 28 en production végétale en 2022

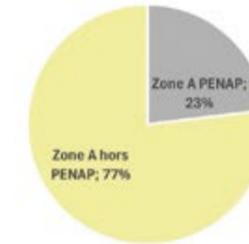
43 % des surfaces irriguées en 2020

Urbanisme et foncier

8645 ha en zonage A hors PENAP

1992 ha en zonage N hors PENAP

428 ha de zones AU



Filières et écosystèmes d'acteurs

32 exploitations en circuits courts (hors vin) dont 31 en vente directe en 2020

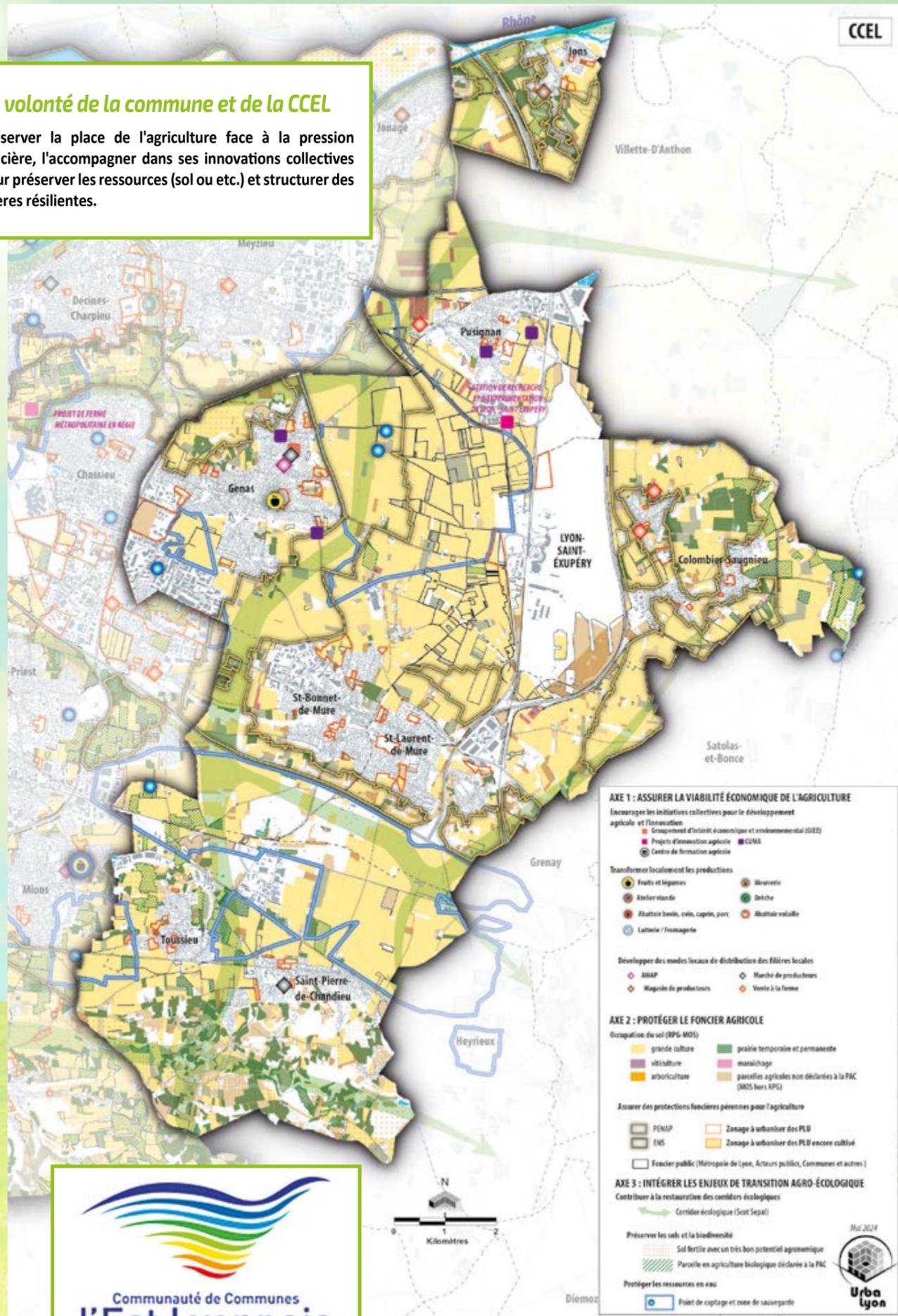
9 distributeurs AB

Enjeux prioritaires perçus par les agriculteurs en 2023



La volonté de la commune et de la CCEL

Préserver la place de l'agriculture face à la pression foncière, l'accompagner dans ses innovations collectives pour préserver les ressources (sol ou etc.) et structurer des filières résilientes.



L'énergie solaire : une énergie durable, économique et responsable

Engagé dans la transition environnementale, le SYDER multiplie depuis une dizaine d'années le développement et l'aménagement de projets énergétiques innovants, renouvelables et vertueux pour le compte de ses communes adhérentes. À ce jour, plus de 50 installations photovoltaïques ont déjà été mises en service.

À l'automne, c'est sur le parking des écoles que des ombrières photovoltaïques seront installées.

Ces structures innovantes, en plus de fournir de l'ombre et de la fraîcheur durant les journées chaudes, joueront un rôle essentiel dans la transition énergétique de la commune. En effet, elles seront au cœur d'un projet d'autoconsommation collective, où une partie de l'électricité produite sera directement utilisée par l'ensemble des bâtiments et sites communaux. Cette initiative permettra non seulement de réduire les coûts énergétiques, mais aussi de diminuer l'empreinte carbone de la commune.



Un retour sur investissement

L'installation des ombrières photovoltaïques répond à une double exigence : économique et environnementale. Sur le plan économique, le surplus de production d'électricité sera revendu. Cette démarche assure un retour sur investissement rapide et contribue à la stabilité financière de la commune en réduisant sa dépendance aux énergies fossiles et aux fluctuations des prix de l'énergie.

Une avancée majeure vers une gestion plus durable des ressources. D'un point de vue environnemental, cette initiative représente une avancée majeure vers une gestion plus durable des ressources.

Les panneaux photovoltaïques convertissent l'énergie solaire en électricité propre, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. En favorisant les énergies renouvelables, la commune s'engage activement dans la lutte contre le changement climatique et participe à la préservation de l'environnement pour les générations futures.

Abaisser les températures des véhicules stationnés

De plus, ces ombrières auront un impact positif immédiat sur la qualité de vie des usagers du parking. En offrant de l'ombre, elles contribueront à abaisser les températures des véhicules stationnés, réduisant ainsi l'utilisation de la climatisation et les émissions de chaleur.

Un grand nettoyage pour un printemps éclatant !



La municipalité vous informe que cette année, pour le nettoyage de printemps, nous avons décidé de nous associer à une action nationale intitulée "Printemps pour la planète".

Contrairement aux années précédentes où nous participions à l'initiative internationale "Nettoyage de la Terre" en septembre, cette nouvelle initiative se déroulera dans toute la France du 1^{er} au 30 avril 2025.

À Saint Pierre de Chandieu, cette action aura lieu le **samedi 12 avril 2025**. Nous vous donnerons plus d'informations en début d'année, mais nous savons déjà que nous pourrions compter sur votre soutien ainsi que celui des associations locales !

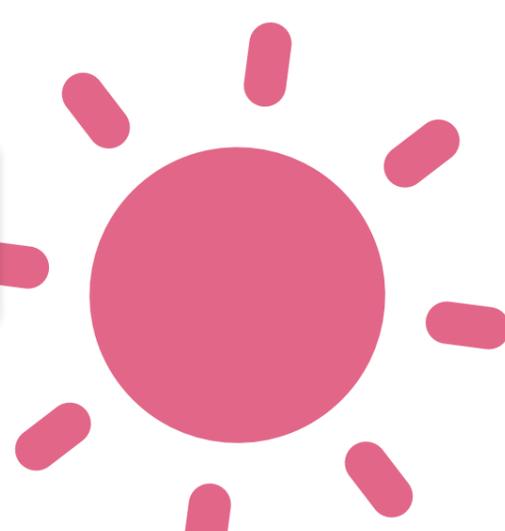
Ensemble, faisons de notre commune un endroit encore plus agréable à vivre. Merci pour votre engagement !

Les jobs d'été, une opportunité enrichissante pour les jeunes

Chaque année la mairie propose aux jeunes de la commune, de postuler pour des emplois de saisonniers au sein de ses services. Ces emplois donnent aux jeunes l'opportunité de découvrir et d'apporter leur contribution à la bibliothèque municipale, ainsi qu'aux services techniques.

Cette période de trois mois, de début juin à début septembre, est idéale pour les jeunes qui souhaitent utiliser leur temps libre de manière productive pendant les vacances scolaires.

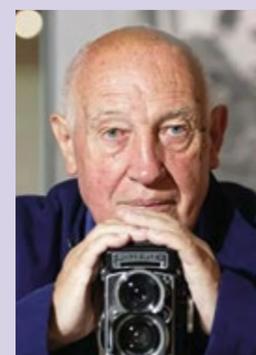
Les emplois saisonniers permettent non seulement d'acquérir de nouvelles compétences, mais aussi de contribuer activement à la vie de la commune. Ces activités sont variées, désherbage, bouchage des trous sur les routes, fauchage, tonte, taille d'arbustes et massifs, montage de mobiliers urbains, plantations de fleurs, etc. Du côté de la bibliothèque, rangement, classement, recherche de documents informatiquement et physiquement, petites tâches de réparation des ouvrages, etc. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de valoriser les compétences et le dynamisme des jeunes Saint-Pierrards. Ces emplois d'été représentent non seulement une opportunité de gain financier, mais aussi une chance de se familiariser avec le monde professionnel et d'acquérir des compétences variées. ■



Échos du passé et sources d'inspiration

Au mois de juin, la municipalité a nommé quatre espaces dédiés aux associations. Une cérémonie en présence des présidents et membres des associations concernées, étaient présents autour des élus.

Il s'agit de la salle dédiée au **Photo Club**, située au Centre des Arts Camille Floret, qui porte à présent le nom du célèbre photographe, **Raymond DEPARDON**. Né le 6 juillet 1942 à Villefranche-sur-Saône, il a laissé un héritage indélébile dans le monde de la photographie avec ses reportages captivants et ses images emblématiques, notamment sur l'Afghanistan, l'Algérie et la France.



La Salle dédiée à la **Savate Boxe Française**, honore la mémoire de **Sarah CARAUD**, une jeune boxeuse talentueuse originaire de Saint Pierre de Chandieu, décédée prématurément le 26 novembre 2017. Sarah était bien plus qu'une athlète accomplie ; sa gentillesse et sa force de caractère étaient une source d'inspiration pour tous ceux qui la connaissaient. Cette salle incarne son esprit combatif et son amour pour le sport.



Le Bouldrome se nommant à présent **Renée BERGER**, perpétue le souvenir de celle qui fût une figure charismatique du club la Boule Fraternelle, qu'elle a présidé pendant de nombreuses années. Elle a façonné la vie associative locale, veillant toujours au bien-être de ses membres. Ce bouldrome symbolise son engagement envers le sport et la camaraderie.



Enfin, les **Courts de Tennis** avec le nom de **Julie TCHOUKAVOFF**, rendent hommage à cette pionnière du tennis féminin. Elle a consacré sa vie au développement de ce sport, fondant notamment une école de tennis à Saint Pierre de Chandieu en 1982. Son dévouement et son esprit pionnier ont ouvert la voie à de nombreuses générations de joueurs.



Ces nouveaux espaces incarnent l'héritage de ces personnalités remarquables et serviront de sources d'inspiration pour les générations futures, perpétuant ainsi leur mémoire et leur impact dans notre commune. ■

Un été en musique !



Le 21 juin, date de la Fête de la musique, le centre du village a vibré aux sons de différents styles de musique, grâce à trois groupes qui ont offert aux habitants une soirée animée et chaleureuse, marquant ainsi le début de l'été dans une ambiance festive.

Des groupes de musique de l'école Vincent d'Indy, en passant par du Pop Rock et des airs de variété, ces trois groupes aux styles variés ont assuré le spectacle, offrant une palette musicale éclectique pour satisfaire tous les goûts.

Peu avant la Fête de la musique, la deuxième édition des « After-Week » avait été lancée. Une série d'événements organisés par la municipalité pour animer les vendredis soirs jusqu'à la mi-juillet. Ces soirées accueillent à chaque fois un groupe de musique et un food truck, en complément de la restauration proposée par nos commerçants.

Du 14 juin au 19 juillet, la place Charles de Gaulle est devenue le lieu de rendez-vous incontournable pour les habitants en quête de détente et de divertissement, après une semaine bien remplie ! ■



© Château de Rajat

Soirée cinéma en plein air au château de Rajat, une magie estivale !

Début juillet, la municipalité a organisé une soirée originale au Château de Rajat en partenariat avec le délégataire du château.

Le public a pu profiter d'une projection sous les étoiles, du film "Top Gun Maverick", offerte par la municipalité.

La soirée a débuté vers 19h avec de la musique live et des dégustations de planches que proposait le château. L'ambiance était conviviale et décontractée, avec des spectateurs confortablement installés dans des fauteuils ou allongés sur des plaids dans l'herbe.

Le cadre verdoyant du parc et le château en toile de fond ont contribué à créer une atmosphère magique. L'événement a été largement apprécié, suscitant déjà des demandes pour une nouvelle édition ! ■



© Château de Rajat



© Château de Rajat

Un week-end de fraternité européenne à Saint Pierre de Chandieu

Le week-end du 28 avril, Saint Pierre de Chandieu a été le théâtre d'une rencontre marquante dans le cadre du jumelage de notre commune avec l'Allemagne et l'Italie. En effet, l'équipe municipale et le comité de jumelage ont eu l'honneur d'accueillir des élus de Mezzago, ainsi que des membres du comité de jumelage de Lauchringen. Cet événement a été l'occasion de renforcer les liens d'amitié et de coopération qui unissent nos communautés.

Une cérémonie symbolique

Lors de cette rencontre, le maire italien, Massimiliano RIVABENI, accompagné de son premier adjoint Lorenzo MACHIAVELLI, a eu le plaisir d'offrir à Raphaël IBANEZ, un moulage réalisé par les deux maires lors du dernier voyage des Français à Mezzago. Ce geste symbolique témoigne de l'union et de la fraternité entre nos deux pays, une relation nourrie par des visites et des échanges réguliers.

Engagement et amitié

Les Italiens de Mezzago montrent un attachement particulier à Saint Pierre de Chandieu. En effet, Massimiliano RIVABENI avait promis, lors de sa campagne de réélection, de venir assister à la célébration de notre fête nationale s'il était réélu. Fidèle à sa parole, il a honoré sa promesse et nous avons eu le plaisir de l'accueillir, avec ses collègues, le 13 juillet dernier.

Un élan de fraternité

Ces visites et échanges réguliers illustrent la vitalité et la profondeur des liens tissés entre nos communes jumelées. Chaque rencontre est une nouvelle occasion de partager des expériences, de découvrir de nouvelles cultures et de renforcer l'amitié qui nous unit. Notre commune se réjouit de ces moments de convivialité et de fraternité, et envisage avec enthousiasme les futurs échanges avec Mezzago et Lauchringen.

Ces deux week-end furent une belle illustration de l'esprit européen et de la solidarité qui anime nos relations internationales. Grâce à l'engagement des élus et des membres des comités de jumelage, ces rencontres continueront d'enrichir nos communes et de promouvoir les valeurs d'amitié et de coopération au-delà des frontières. ■

Prêt, Feu !

Les Saint Pierrards étaient au rendez-vous pour célébrer la Fête Nationale et profiter du traditionnel bal suivi du feu d'artifice offert par la municipalité. ■



Le maire de Mezzago est lui aussi des Classes en 4 !

Expo Photos "L'énergie en mouvement"



L'association St Pierre Sport Attitude a collaboré avec Patrick CROZIER, photographe professionnel, pour vous proposer une exposition de 12 photos sur le thème "L'énergie en mouvement". Nous souhaitons mettre en lumière la joie procurée par les efforts physiques. Ces activités apportent bien-être et satisfaction, tout en créant des liens et en favorisant la convivialité qui nous unit.

Venez admirer ces moments capturés, témoignages du tissu social dynamique de notre ville à l'expo photos de la rue piétonne "Le Clos du centre" durant tout l'automne. ■



Les Journées de Patrimoine 2024

Les Amis de la Paroisse en partenariat avec la Municipalité vous proposent...

Vendredi 20 septembre – Fin d'après-midi

- Concert de musique classique : Chapelle Saint Thomas

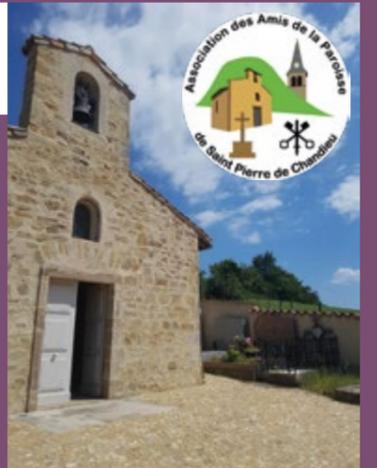
Dimanche 22 septembre

- Concert de musique classique : Chapelle Saint Thomas (sous réserve)

Samedi 21 septembre

- 14 H : Escape Game dans l'Eglise Saint Pierre aux Liens, animé par Damien Paulien (sur inscription – 3 groupes de 50 minutes)
- 17 H : Conférence sous le kiosque de Marcelle Genin par Jean-Luc DURAND, sur le thème Saint Pierre dans les Années 60.
- « Exposition Saint Pierre & son passé » Salle Marcelle Genin
- Verre de l'amitié

Retrouvez plus d'infos dans les Echos du Mois de Septembre 2024



LES CARNETS de la Citoyenneté

Repenser la citoyenneté dans une Europe multiculturelle, c'est à la fois un défi et une opportunité

La citoyenneté, définie comme l'ensemble des droits et des devoirs qui lient un individu à une nation, est un concept qui évolue avec le temps. Le multiculturalisme, quant à lui, est la reconnaissance et la promotion de la diversité culturelle au sein d'une société. Dans un monde de plus en plus mondialisé, les mouvements migratoires ont rendu les sociétés contemporaines beaucoup plus diverses sur le plan culturel, ethnique et religieux. Cette diversité pose des défis et offre des opportunités pour la citoyenneté moderne.



1 ENTRE ENRICHISSEMENT ET CONTROVERSE

Le multiculturalisme, souvent perçu comme un enrichissement culturel, suscite néanmoins des réactions mitigées voire hostiles dans certaines sphères de la société. Ces réticences trouvent leurs fondements dans diverses appréhensions ; la xénophobie, la méfiance envers l'inconnu, les préjugés culturels et la peur de perdre son identité culturelle.



2 LA DIVERSITÉ PERÇUE COMME SOURCE DE CONFLITS ET DE TENSIONS

Certains craignent l'inconnu que représente l'introduction de nouvelles cultures, langues et coutumes dans leur environnement familial. Les difficultés économiques et l'incertitude face à l'avenir peuvent alimenter un sentiment de frustration et de colère, que les mouvements nationalistes exploitent en désignant des boucs émissaires et en promettant des solutions simplistes.

Face à ces défis, plusieurs mesures peuvent être envisagées par les gouvernements, les institutions et les individus.

3 LE DÉFI DE LA MONTÉE DES POPULISMES

La mondialisation et les flux migratoires peuvent susciter des craintes chez certaines populations, qui se sentent menacées par la perte de leur identité et de leurs valeurs culturelles. Les nationalistes exploitent ces peurs en dressant un mur contre l'étranger et en prônant un retour à une époque idéalisée du passé. La montée des nationalismes remet en question les valeurs fondamentales de l'Union Européenne, telles que la solidarité, la coopération et le respect de la diversité. Il est donc important de rester vigilant et de mobiliser la société civile pour défendre les valeurs de la citoyenneté multiculturelle et de l'inclusion, de lutter contre les discours de haine et de promouvoir le vivre-ensemble dans le respect des différences.

4 LA NÉCESSITÉ DE POLITIQUES INCLUSIVES

Les récentes élections européennes ont sonné le glas d'une Europe uniforme. L'heure est venue d'embrasser la diversité et de construire des politiques publiques inclusives qui reflètent la réalité multiculturelle de l'Union. En relevant ce défi, l'Europe pourra certainement renforcer sa cohésion sociale, son unité et son rayonnement dans le monde.



5 ADAPTER LA CITOYENNETÉ À UNE EUROPE DIVERSE

L'évolution de la composition multiculturelle de l'Europe appelle à une réflexion approfondie sur le concept de citoyenneté. Il est nécessaire de dépasser la vision traditionnelle d'une citoyenneté homogène en se contentant d'embrasser la diversité comme une richesse et une source de force pour l'Europe. Cela implique de repenser les droits et les devoirs des citoyens européens, en tenant compte de leurs réalités et de leurs expériences spécifiques. **Il s'agit de construire une citoyenneté inclusive qui permette à tous les Européens de participer pleinement à la vie démocratique et de contribuer à l'avenir de l'Union.**

6 LES DÉFIS DU MULTICULTURALISME POUR LA CITOYENNETÉ

L'intégration et l'assimilation sont deux façons différentes de gérer la diversité culturelle. L'intégration permet aux gens de garder leur culture tout en prenant part à la société. En revanche, l'assimilation demande souvent d'abandonner sa culture pour adopter celle de la majorité. L'intégration est généralement vue comme plus respectueuse et inclusive, mais elle peut poser des problèmes pour la cohésion sociale et l'unité nationale.

7 COMMENT PRÉSERVER LA COHÉSION SOCIALE ?

Maintenir la cohésion sociale dans un contexte multiculturel nécessite de trouver un équilibre entre la diversité et l'unité. Les sociétés doivent élaborer des politiques qui favorisent le dialogue interculturel, le respect mutuel et la participation équitable de tous les citoyens, tout en préservant un sentiment d'identité commune et de solidarité nationale.



8 ATTENTION À LA DISCRIMINATION ET AUX INÉGALITÉS

Les minorités culturelles peuvent souvent faire face à des discriminations et des inégalités systémiques. Ces obstacles incluent des difficultés d'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé et à la représentation politique. **La lutte contre ces inégalités est cruciale pour garantir une citoyenneté pleine et entière à tous les membres de la société.**

9 QUELS SONT LES AVANTAGES DU MULTICULTURALISME POUR LA CITOYENNETÉ ?

Un enrichissement culturel

La diversité culturelle enrichit les sociétés en apportant une variété de perspectives, de traditions et de pratiques. Cet enrichissement se manifeste dans les arts, la cuisine, la musique, les fêtes et les rituels, créant ainsi une société plus dynamique et vivante.



L'innovation et le développement économique

Les diverses perspectives et compétences culturelles peuvent stimuler l'innovation et la croissance économique. Les entreprises multiculturelles sont souvent plus créatives et mieux équipées pour opérer dans un marché international. Les personnes issues de l'immigration apportent également de nouvelles idées et compétences, qui peuvent dynamiser l'économie locale.



Le renforcement des valeurs démocratiques

Le multiculturalisme peut renforcer les valeurs démocratiques telles que la tolérance, le respect et l'égalité. En encourageant le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle, les sociétés multiculturelles peuvent promouvoir une culture de respect des droits de l'homme et de la diversité.



10 POLITIQUES ET PRATIQUES POUR UNE CITOYENNETÉ INCLUSIVE



Politiques publiques

Des politiques publiques inclusives sont indispensables pour construire une société où chaque individu a les mêmes opportunités de réussite et peut participer pleinement à la vie communautaire. Cela nécessite une approche globale qui combine la lutte contre la discrimination, la promotion de l'égalité des chances, l'accès équitable aux services publics, et des politiques d'intégration efficaces.



Comment cela peut-il se traduire ?

Cela peut se traduire par des programmes de soutien à l'éducation pour les enfants issus de milieux défavorisés, des formations professionnelles pour les adultes afin de les aider à acquérir de nouvelles compétences, et des initiatives pour encourager l'emploi des personnes appartenant à des groupes minoritaires. Par exemple, des subventions peuvent être accordées aux entreprises qui embauchent des personnes issues de ces groupes, ou qui mettent en place des programmes de formation inclusifs.



Vers des politiques d'intégration plus inclusives et efficaces

Les politiques d'intégration doivent faciliter l'apprentissage de la langue nationale pour les nouveaux arrivants, car la maîtrise de la langue est souvent la clé de l'intégration sociale et économique. Des cours de langue gratuits ou subventionnés peuvent être offerts dans les centres communautaires et les écoles. En outre, il est important de proposer des programmes éducatifs sur les institutions et les valeurs nationales pour aider les nouveaux arrivants à comprendre le fonctionnement de la société et à s'y intégrer pleinement. Ces programmes peuvent inclure des informations sur le système politique, les droits et responsabilités des citoyens, et les coutumes locales.



Éducation multiculturelle

L'éducation joue un rôle majeur dans la promotion de la compréhension et du respect mutuel. Les programmes éducatifs doivent inclure des éléments sur les différentes cultures présentes dans la société, ainsi que des initiatives pour encourager les échanges interculturels et les projets communs.



Participation civique des minorités

Il est important d'encourager et de faciliter l'engagement des minorités dans la vie civique et politique. Des programmes communautaires peuvent être mis en place pour inciter les jeunes et les nouveaux arrivants à s'impliquer dans des activités locales, telles que le bénévolat ou la participation à des conseils consultatifs. Ces efforts permettent de s'assurer que les voix de toutes les personnes sont entendues et prises en compte dans les décisions, ce qui renforce la cohésion sociale et la démocratie participative.

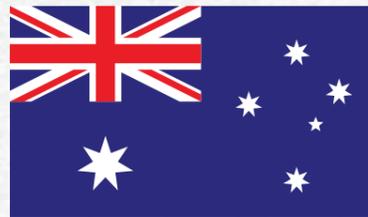
11 DES EXEMPLES DE MODÈLES RÉUSSIS

Le concept moderne de multiculturalisme a émergé dans les années 1960 et 1970, particulièrement en réponse aux mouvements des droits civiques et à l'augmentation des flux migratoires. Des pays comme le Canada et l'Australie ont été parmi les premiers à adopter des politiques officielles de multiculturalisme.



Canada

Il est souvent cité comme un modèle de multiculturalisme réussi. Depuis l'adoption de la politique officielle de multiculturalisme en 1971, le Canada a mis en place diverses initiatives pour promouvoir l'inclusion et l'égalité. Cela inclut des programmes de soutien pour les nouveaux arrivants, des lois contre la discrimination et des célébrations de la diversité culturelle.



Australie

Elle a également adopté une politique de multiculturalisme, avec des programmes visant à favoriser l'intégration des immigrants et à célébrer la diversité culturelle. Les politiques australiennes mettent l'accent sur l'inclusion sociale, l'égalité des chances et la participation civique.



Union Européenne

Elle a développé des initiatives pour promouvoir l'inclusion et la diversité parmi ses États membres. Cela inclut des programmes de financement pour les projets interculturels, des directives pour lutter contre la discrimination et des efforts pour encourager la mobilité et l'intégration des migrants au sein de l'UE.

12 LE RÔLE DES INSTITUTIONS ET DES ORGANISATIONS

Gouvernements

Les gouvernements et les collectivités locales jouent un rôle majeur dans la promotion de la citoyenneté multiculturelle. Ils sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques d'inclusion, de la lutte contre la discrimination et de la promotion de la participation civique.

Organisations non-gouvernementales

Les ONG contribuent également de manière significative à l'intégration et à la défense des droits des minorités. Elles offrent des services de soutien, mènent des campagnes de sensibilisation et plaident pour des politiques plus inclusives.

Les collectivités locales

L'engagement des municipalités et les initiatives locales sont essentiels pour construire des sociétés inclusives. Elles peuvent organiser des événements interculturels, créer des espaces de dialogue et de collaboration et soutenir les nouveaux arrivants dans leur intégration, comme cela a été fait pour l'accueil des réfugiés Ukrainiens dans notre commune.



13 QUELS SONT LES DÉFIS ACTUELS ET FUTURS ?



La montée des nationalismes, une menace pour la citoyenneté multiculturelle

La montée des nationalismes et des mouvements populistes en Europe représente un défi majeur pour la citoyenneté multiculturelle. Ces mouvements, souvent basés sur des discours identitaires exclusifs et une vision restrictive de l'appartenance nationale, remettent en question les valeurs fondamentales de l'inclusion, de la diversité et du respect des droits humains qui sous-tendent la construction européenne.



Les crises migratoires

Les crises migratoires, telles que celles causées par les conflits ou les changements climatiques, posent des défis significatifs pour les sociétés d'accueil. La gestion de ces flux migratoires nécessite des politiques humanitaires pour éviter les tensions sociales et promouvoir l'intégration.

La technologie et médias sociaux

Les technologies et les réseaux sociaux ont un impact profond sur la manière dont nous communiquons, nous informons et nous interagissons avec le monde qui nous entoure. Mais dans le contexte de la diversité et de l'inclusion, ces outils jouent un rôle ambivalent. D'un côté, ils peuvent être des vecteurs puissants pour promouvoir la diversité et l'inclusion. Les réseaux sociaux permettent de connecter des personnes issues de différents horizons, de partager des expériences et des perspectives diverses, et de donner une voix aux minorités souvent marginalisées. Les plateformes en ligne peuvent également servir à sensibiliser aux questions liées à la discrimination et à l'injustice et à mobiliser des actions collectives pour un changement positif. De l'autre côté, les technologies et les réseaux sociaux peuvent également amplifier les discours de haine et la désinformation. L'anonymat et la portée mondiale des plateformes en ligne peuvent encourager la propagation de propos haineux et discriminatoires, mais aussi menacer la cohésion sociale en exacerbant les divisions entre les groupes et en créant un climat de peur et d'insécurité.

14 VERS DES SOCIÉTÉS INCLUSIVES ET RESPECTUEUSES DE LA DIVERSITÉ

Le concept d'inclusion a occupé une place importante dans ce dossier car il s'agit d'un élément fondamental pour une intégration réussie et une citoyenneté pleine et entière pour tous.

Nous pensons qu'il est important que les sociétés trouvent un équilibre entre la reconnaissance et la promotion de la diversité culturelle, et le maintien de la cohésion sociale.

Des politiques inclusives, une éducation multiculturelle et une participation civique active sont essentielles pour garantir une citoyenneté égalitaire et participative.

À l'avenir, les sociétés devront continuer à s'adapter aux changements démographiques et aux défis mondiaux. **Les efforts devront se concentrer sur la lutte contre les discriminations, l'encouragement de la participation civique et la valorisation de la diversité culturelle comme une richesse collective.**

La CCEL a lancé sa première Conférence Économique

Début juin, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) a organisé sa première conférence économique, un événement marquant et ambitieux ayant pour objectif de « mieux se connaître pour mieux travailler ensemble au service du territoire et des entreprises de la CCEL ». Cette initiative visait à renforcer la coopération entre les différents acteurs économiques locaux pour stimuler le développement économique de la région.

Madame Charlotte CREPON, Sous-Préfète en charge du Rhône Sud, a honoré l'événement de sa présence, témoignant de l'importance accordée par l'État à cette démarche.

À ses côtés, 25 structures institutionnelles et associatives, toutes œuvrant quotidiennement pour le développement économique local, étaient également présentes. Leur participation a illustré la diversité et la richesse des forces en présence, prêtes à collaborer pour le bien commun.

Les thématiques abordées lors des tables rondes étaient variées et essentielles pour répondre aux besoins et aux défis actuels du territoire.



Parmi elles, « **Attractivité et entrepreneuriat : accueillir et soutenir les créations et implantations** » a mis en lumière les stratégies pour attirer de nouvelles entreprises et favoriser les initiatives entrepreneuriales.

Cette table ronde a permis de discuter des meilleures pratiques pour créer un environnement propice à l'innovation et à la croissance.



Une autre table ronde, « **Accompagner l'innovation et le développement des entreprises** », s'est concentrée sur les moyens de soutenir les entreprises dans leur quête d'innovation et de croissance. Les échanges ont porté sur les outils et les ressources disponibles pour aider les entreprises à innover et à se développer durablement.



Daniel VALERO, Vice-Président de la CCEL | © CCEL



La thématique « **Animer la communauté économique, emploi et mobilités** » a exploré les différentes façons de dynamiser la communauté économique locale.

Les discussions ont abordé les questions d'emploi et de mobilité, essentielles pour assurer un développement harmonieux et inclusif du territoire.



Enfin, la table ronde intitulée « **Répondre aux défis énergétiques et environnementaux** » a été dédiée aux enjeux cruciaux de la transition énergétique et de la protection de l'environnement. Les participants ont partagé leurs expériences et leurs idées pour relever ces défis tout en soutenant le développement économique.

Cette première conférence économique de la CCEL a été une réussite, permettant aux différents acteurs de mieux se connaître et de poser les bases d'une collaboration fructueuse au service du développement économique local. ■



Paul VIDAL, Président de la CCEL | © CCEL



Concertation Citoyenne sur les Mobilités

La CCEL et notre commune engagent une réflexion globale sur l'organisation des mobilités, visant à améliorer les conditions de déplacement à Saint Pierre de Chandieu, parfois compliquées sur les axes principaux de la ville.

L'étude actuellement menée vise à identifier les actions à mettre en œuvre pour :

- Limiter le trafic de transit dans les hameaux,
- Mieux mailler et sécuriser les itinéraires piétons et vélos,
- Identifier les éventuelles requalifications de l'espace public.

Pour l'instant, deux ateliers de concertation avec les habitants, mais aussi les commerçants et les associations ont été proposés.

Ceux-ci avaient pour objectif de recueillir les ressentis et les idées de chacun sur les conditions de circulation, l'offre de stationnement, les aménagements des itinéraires cyclables et piétons, les besoins et attentes pour les années à venir.

À l'issue de ces ateliers, les contributions ont fait l'objet d'analyses par le bureau d'études spécialisé Ebulis, mandaté par la CCEL, et des préconisations en matière de mobilité en sont ressorties.

Améliorer les conditions de circulation pour les piétons et les cyclistes :

- Sécuriser la traversée entre le chemin de la Bouvière et la rue de Frindeau,
- Lien collège/cœur de village (passage par la rue Émile Vernay),
- Lien cœur de village vers le parc de Rajat et Heyrieux,
- Jalonner les itinéraires existants,
- Augmenter les stationnements cyclables sur la commune avec stationnement adapté aux vélos cargo,
- Faire participer les écoliers au « Défi mobilité ».

Rendre les alternatives à la voiture individuelle plus attractive :

- Aire de covoiturage sur le parking de l'espace DesLyres,
- Conforter l'apaisement du centre de bourg,
- Rendre les zones 30 continues,
- Liaison sécurisée à pied et à vélo vers le futur arrêt de la ligne de covoiturage dynamique vers Saint-Priest,
- Communiquer sur les alternatives à la voiture individuelle existantes,

Liaison vélo vers l'extérieur :

- Lien entre Saint Pierre de Chandieu et la zone d'activité jusqu'à la future gare,
- Prévoir une liaison piétonne en parallèle de la future piste cyclable,
- Lien entre le chemin de la Madone et la zone de Netto.

UN SERVICE DÉDIÉ À L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES AU SEIN DE LA CCEL

LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CCEL :

- Vous **accompagne** tout au long de votre parcours entrepreneurial : besoins de foncier, implantation et développement de votre entreprise.
- Vous **met en réseau** pour que vous puissiez créer de nouvelles opportunités
- Vous **oriente vers les partenaires institutionnels** les plus adaptés en fonction de votre besoin (Services de l'Etat, Rhône Développement Initiative, Banque de France, Pôle d'Intelligence Logistique, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, ADEME ...)
- Assure l'**animation économique** du territoire

Vous souhaitez vous implanter sur le territoire ? Être accompagné dans votre projet ou développer votre réseau ?

Le service Développement économique de la CCEL est à votre écoute.

VOTRE INTERLOCUTEUR

Pascal Danger,
Chargé de développement économique
Tél. : 06.98.25.39.35
Mail : dev.eco@ccel.fr



GARDONS CONTACT !



Inscrivez-vous à la lettre d'information économique et recevez tous les deux mois dans votre boîte mail toute l'actualité du territoire.



Retrouvez la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais et Territoire d'Envol sur le réseau professionnel LinkedIn.



Scannez pour recevoir la lettre d'information



Les faits marquants

Fin Avril / Mi Juillet 2024



Visite du Jumelage de Mezzago pour la Foire de Printemps



Signature de la mutualisation de la Police Municipale avec le CSU de Mions



Cérémonie de départ des CM2



Expo des élèves de CP



Commemoration du 8 mai 1945



Fête de la Musique



Cérémonie de plantation d'une arbre pour chaque naissance de 2023



After-Week du 14 juin



Expo des élèves de CM1



Cérémonie de nommage de salles



Cinéma plein air



Commemoration de l'Appel du 18 juin 1940



Expo Lugdunum Figurines



Étude à la mobilité : Atelier de concertation



After-Week du 5 juillet



Réunion de travail de mutualisation de la Police Municipale avec le CSU de Mions



CME : Visite du Marché de Gros



After-Week du 28 juin



Cérémonie de remerciement des sponsors de Mini Bus



Fête Nationale : Feu d'artifice



Visite du Jumelage de Mezzago pour la Fête Nationale



Après le choc électoral des élections européennes du dimanche 9 juin, suivie des élections législatives anticipées et d'une véritable partition de notre pays confronté à des idéologies extrémistes, nous avons assisté comme de nombreux Saint Pierrards, à une république vacillant sur ses socles fondamentaux.

Pourtant, grâce au front républicain qui s'est constitué autour de notre député sortant, celui-ci a été réélu et il poursuivra son travail, en responsabilité et avec la volonté de maintenir dialogue et proximité auprès des élus locaux.

Au-delà des résultats de ces scrutins européens et législatifs, notre premier devoir est de rappeler l'attachement que nous portons à ces valeurs et loin des débats idéologiques, à poursuivre le travail engagé pour le développement harmonieux du village et pour le bien-être de nos concitoyens.

A l'heure où chacun s'apprête à goûter un repos mérité et à profiter de la trêve estivale, nos équipes d'agents restent à pied d'œuvre pour poursuivre les chantiers engagés et les achever dans les délais impartis.

Retrouvez dans ce magazine quelques-uns des dossiers que nous continuerons à suivre de près pour que demain notre village garde toute son attractivité et son cadre de vie. Bien entendu, nous resterons à votre écoute et nous ne négligerons aucune occasion de célébrer et de promouvoir la vie festive et le lien social qui nous unit en dépit des inquiétudes légitimes de chacun. Alors, notez dès à présent sur vos agendas le désormais traditionnel Forum des associations, qui se tiendra le 7 septembre, pour une rentrée placée sous le signe de l'amitié, de l'altruisme et de l'engagement au service d'une communauté de vie.

Très belles vacances à toutes et à tous !

Les élus de la liste majoritaire



A l'heure où nous écrivons cette tribune, l'Assemblée Nationale vient tout juste d'être recomposée. Le député sortant de notre circonscription a été réélu. Des félicitations s'imposent donc. Mais force est de constater que les électeurs de notre commune ont plébiscité un autre candidat, celui de l'Union Républicains à Droite et Rassemblement National.

En choisissant de s'installer à Saint Pierre de Chandieu, village à l'origine rural et agricole, chacun espère trouver tranquillité et qualité de vie que la plupart des grands centres urbains ont perdues.

Aussi, vous êtes nombreux à être surpris par cette urbanisation "XXL" sur notre commune. Vos élus "Rassemblement pour Saint Pierre" vous alertent pourtant depuis de nombreuses années des projets de la majorité. Outre cette bétonisation à tout va, rien n'est anticipé concernant les services publics pour accueillir une augmentation importante de la population en peu de temps. Ainsi en matière de santé comment donner les moyens aux futurs habitants de se faire soigner alors que des Saint-Pierrards installés sur la commune depuis 2 ans n'ont toujours pas de médecin traitant...

Qu'en est-il de la capacité d'accueil de nos écoles (maternelle et élémentaire), du restaurant scolaire, des places en crèche...?

Lors d'une précédente séance, le maire a demandé au conseil municipal de se porter garant pour un bailleur sans présenter le projet de construction rue de Frindeau. Outre la nécessité d'avoir tous les éléments du dossier avant de voter, nous avons alerté sur les conséquences d'une trop forte densification dans ce secteur avec les risques et dangers que représenterait un flux de véhicules supplémentaires amenés à sortir sur une voie déjà étroite, doublée d'une piste cyclable.

Cet été 2024 est aussi celui des jeux olympiques. Bonne chance à tous les athlètes français!

En attendant de vous retrouver au forum des associations, vos élus de "Rassemblement pour Saint Pierre" vous souhaitent un bel été.

Les élus de "Rassemblement pour Saint Pierre"

jusqu'au 04 juillet 2024 C'est la vie ...



MARIAGES

MISCHEL Florian & TATANGELO Océance	11 mai 2024
GUILLAUME Jean-Pierre & COULOMB Véronique	25 mai 2024
MATHIEU Davy & RIVOT Audrey	22 juin 2024
PALLADINO Julien & MARTINEZ Sandra	29 juin 2024

NAISSANCES

CANIAUX	Mahé, Noah	03 avr. 2024
JOTTE	Alexandre	15 avr. 2024
JOTTE	Emilien	15 avr. 2024
PLAKAJ	Marius, Maxime, Freddy, André	15 avr. 2024
FREITAS CERQUEIRA	Jennifer	16 avr. 2024
FREITAS CERQUEIRA	Jasmine	16 avr. 2024
BASTIEN	Maé, Franck, Etienne	05 mai 2024
NA	Milan	02 juin 2024
FERRAND	Gabriel	11 juin 2024

Courrier des lecteurs



Vos questions nous intéressent et nous nous ferons un plaisir d'y répondre dans nos colonnes. Adressez vos courriers par mail à l'adresse suivante :

courrier@mairie-stpierredechandieu.com

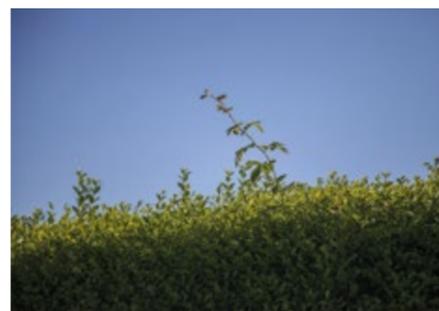
De D.B. *J'ai entendu dire que la mairie pourrait obliger certains habitants à remplacer leurs haies autour de leur propriété par des murs. Est-ce que cela pourrait être vrai ? Merci de me donner plus d'informations à ce sujet.*

Nous avons pris connaissance de vos inquiétudes concernant les rumeurs selon lesquelles la municipalité aurait l'intention d'obliger les propriétaires à remplacer leurs haies par des murs. Nous tenons à clarifier cette situation de manière catégorique : à aucun moment nous ne demanderons à nos concitoyens de remplacer leurs haies par des murs, que ce soit pour des raisons esthétiques ou autres.

Il est vrai que la municipalité peut intervenir lorsque des haies ou des végétations dépassent sur le domaine public, entravant ainsi le passage des piétons et des poussettes sur les trottoirs. Dans de tels cas, nous demandons simplement que les propriétaires les taillent, pour assurer la sécurité et la fluidité des déplacements.

Par ailleurs, nous profitons de cette occasion pour rappeler à tous nos concitoyens qu'il est de leur responsabilité de maintenir leurs clôtures et haies de manière à ne pas gêner la circulation publique. Trop souvent, nous constatons des situations où des clôtures mal entretenues empiètent sur les trottoirs, rendant difficiles voire dangereux les déplacements pour les piétons, masquant aussi la signalisation.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour assurer le respect des règles de bon voisinage et de sécurité urbaine. La coopération de tous est essentielle pour maintenir un environnement agréable et sûr pour tous.



DÉCÈS

ALONSO	Carmen, épouse ALVAREZ	07 oct. 2023
BUGNON-MURYS	Jacques	21 avr. 2024
BOURDELAIX	Maurice	28 avr. 2024
MARTINEZ	André	28 avr. 2024
TADJINE	Bruno	29 avr. 2024
GUIOT	Marguerite, Thérèse, épouse VOUILLOIN	11 mai 2024
TASSIN	Claude, Léon	14 mai 2024
RIBEZ	Louis, Georges, Joseph	28 mai 2024
BUGUET	Anne-Marie, Paulette, épouse FASSION	04 juin 2024
GUIGUET	Claude	07 juin 2024
PINÈDE	Raymonde	25 juin 2024
SÉRAND	Liliane, Geneviève, épouse BUTHAUD	28 juin 2024
GIFFARD	Jeanine, Simone, épouse PIOLAT	04 juil. 2024



GYMNASE DESLYRES - RUE DU STADE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

FORUM

DES

AS

DE 9H
À 12H

SO!



**SAINT PIERRE
DE CHANDIEU**